FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

ANNÉE 1887-1888 — N° 43

CONTRIBUTION

A LA

GÉOGRAPHIE MÉDICALE

Souvenirs médicaux du poste de Sédhiou (Casamance).

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement, le 29 février 1888,

PAR

LOUIS-JOSEPH GARNIER

Médecin de 2e classe de la marine,

Né à Fort-de-France (Martinique), le 21 juin 1854.

EXAMINATEURS DE LA THÈSE

MM. LAYET, professeur : *Président ;*
MORACHE, profes^r
ARTIGALAS, agrégé } *Juges.*
POUSSON, agrégé

Le candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

ROCHEFORT-SUR-MER

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE CH. THÈZE, RUE CHANZY, 123.

1888

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

ANNÉE 1887-1888 N° 43

CONTRIBUTION

A LA

GÉOGRAPHIE MÉDICALE

Souvenirs médicaux du poste de Sédhiou (Casamance).

THÈSE

POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement, le 29 février 1888,

PAR

LOUIS-JOSEPH GARNIER

Médecin de 2e classe de la marine,

Né à Fort-de-France (Martinique), le 21 juin 1854.

EXAMINATEURS DE LA THÈSE

MM. LAYET, professeur : *Président ;*
MORACHE, profes^r
ARTIGALAS, agrégé } *Juges.*
POUSSON, agrégé

Le candidat répondra aux questions qui lui seront faites sur les diverses parties de l'enseignement médical.

ROCHEFORT-SUR-MER

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE CH. THÈZE, RUE CHANZY, 123.

1888

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

M. PITRES..... Doyen. — M. DENUCÉ..... Doyen honoraire.

PROFESSEURS

MM. DENUCÉ..... } Professeurs honoraires.
MICÉ..... }

	MESSIEURS		MESSIEURS
Anatomie	BOUCHARD.	Pharmacie	FIGUIER.
Physiologie	ORÉ.	Thérapeutique	DE FLEURY.
Physique	MERGET.	Hygiène	LAYET.
Chimie	BLAREZ.	Médecine légale	MORACHE.
Histoire naturelle	GUILLAUD	Médecine expérimentale	JOLYET.
Pathologie et thérapeutique générales	VERGELY.	Matière médicale	PERRENS.
Pathologie interne	DUPUY.	Clinique médicale	PICOT. PITRES.
Pathologie externe	AZAM.	Clinique chirurgicale	DEMONS. LANELONGUE.
Anatomie pathologique	COYNE.	Clinique obstétricale	MOUSSOUS.
Histologie et anatomie générale	VIAULT.	Clinique ophthalmologique	BADAL.
Médecine opératoire	MASSE.		

AGRÉGÉS EN EXERCICE

SECTION DE MÉDECINE

Pathologie interne et Médecine légale

MM. ARNOZAN.	MM. ARTIGALAS.
RONDOT.	MOUSSOUS.
	DUBREUILH.

SECTION DE CHIRURGIE ET ACCOUCHEMENTS

Pathologie externe

MM. BOURSIER.	MM. LAGRANGE.
PIÉCHAUD.	POUSSON.
	DENUCÉ.

Accouchements..... M. LEFOUR.

SECTION DES SCIENCES ANATOMIQUES ET PHYSIOLOGIQUES

Anatomie et physiologie..... } PLANTEAU. FERRÉ.
Histoire naturelle..... NABIAS.

SECTION DES SCIENCES PHYSIQUES

Physique..... BERGONIÉ.
Chimie et toxicologie..... DENIGÈS.
Pharmacie..... CARLES.

CLINIQUES ANNEXES

Clinique médicale des enfants...	MM. NÉGRIÉ.	Maladies vénériennes.....	MM. VENOT.
Clinique chirurgicale des enfants.	PIÉCHAUD.	Maladies mentales.....	N.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Accouchements..... M. LEFOUR, agrégé. | Chimie..... M. CARLES, agrégé.

Le Secrétaire de la Faculté, LEMAIRE.

Par délibération du 5 août 1879, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les thèses qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; elle n'entend leur donner ni approbation ni improbation.

A LA MÉMOIRE DE MES PARENTS

ET DE

MES CAMARADES DE LA MARINE

A MON PÈRE, A MA MÈRE

A MES SŒURS ET FRÈRES

A MES PARENTS

A MES CAMARADES ET AMIS

A M. LE DOCTEUR DUPLOUY

Directeur du service de santé de la Marine,

Officier de la Légion d'honneur,

Officier de l'Instruction publique.

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

M. LE DOCTEUR A. LAYET

Médecin principal de la Marine, en retraite,

Professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine de Bordeaux,

Chevalier de la Légion d'honneur,

Officier de l'Instruction publique.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41549603_0037

INTRODUCTION

Depuis que le courant des idées emporte les esprits vers nos possessions coloniales, que le commerce y cherche ses débouchés, que les fils de la mère-patrie y vont défendre ses droits et son honneur, l'étude de la géographie médicale a offert un constant intérêt et une puissante attraction.

Son importance est considérable : « La géographie médi-« cale est appelée à éclairer les questions d'hygiène publique « et d'économie politique de l'ordre le plus élevé, en « même temps qu'elle complète la science des maladies « de l'homme. » — *(Traité de géographie et de statistique médicales et des maladies endémiques,* par J. Ch. Boudin, médecin en chef de l'hôpital militaire du Roule).

De tous côtés on s'est mis à l'œuvre, et les nombreux travaux de nos devanciers, de nos maîtres, ont élucidé et même tranché bien des points. Mais que de lacunes encore! C'est ce que nos collègues de la Marine ont pleinement compris, et chacun s'efforce d'apporter son humble pierre à l'édifice de la pathologie exotique.

En ce qui a trait au Sénégal, M. A. Borius, dans un dernier chapitre d'une remarquable étude sur ce pays, signale les desiderata auxquels il faudrait satisfaire. « Parmi les nombreux sujets scientifiques méritant d'être « étudiés au Sénégal, nous signalerons, dit-il, quelques-uns « de ceux dont l'étude fournirait les éléments nécessaires

« pour compléter les recherches relatives à la topographie « médicale de cette contrée. » Et, malgré tout, le programme est encore assez vaste.

Qu'il nous soit donc permis, à notre tour, de joindre nos humbles observations à tant d'autres: la conviction naît de la multiplicité des preuves.

C'est dans cette espérance que nous avons cru devoir prendre pour sujet de notre thèse inaugurale ces notes mêmes, recueillies avec soin durant une période de quinze mois de service au poste de Sédhiou (Casamance).

Nous avons divisé notre étude en trois parties : dans la première, nous essaierons d'esquisser la géographie médicale de ce poste, en ce qu'elle nous est connue du moins ; dans la deuxième, exclusivement médicale, nous exposerons nos observations personnelles chez les Européens et chez les Noirs, et les résultats de notre pratique ; la troisième comprendra quelques considérations sur l'hygiène des uns et des autres.

Nous ne saurions trop recommander ce travail à la bienveillante indulgence de MM. les professeurs et agrégés, membres de notre Jury, en les priant de croire à notre respectueuse et profonde gratitude.

Nous nous félicitons de l'insigne honneur que nous a fait M. le professeur Layet en acceptant la présidence de cette thèse et l'en remercions tout particulièrement.

PREMIÈRE PARTIE

GÉOGRAPHIE MÉDICALE

« Quorum pars magna fui..... »
(VIRGILE, *Enéide,* livre II).

LE FLEUVE CASAMANCE

La Casamance est une rivière aujourd'hui française, découverte en 1456 par Ca-da-Mosto. Elle prend sa source au pays de Rabou, sur le versant occidental des montagnes du Fouta-Djalon, vers le 13° latitude N. et le 17° longitude O. Elle se dirige au S.-O., en formant une courbe dont la concavité regarde à l'O. La rivière Gambie, au Nord, en est distante de vingt lieues environ et le rio Cachéo, au Sud, de douze.

Les Bagnouns, l'une des peuplades de la Casamance, auraient été les plus puissants du pays. Le grand village de Brikane était la capitale du roi Mansa, chef des Cassas, tribu de cette peuplade, et, d'après Hecquart (*Voyage en Afrique,* page 144), le mot *Casamance* viendrait de Cassa-Mansa, c'est-à-dire fleuve des Cassas et du roi. « Que cette étymologie soit vraie ou non, » dit

M. Bérenger-Féraud, « toujours est-il que le village de Bri-
« kane a subsisté pendant longtemps et qu'il était encore
« très important vers 1830, peu avant d'avoir été détruit par
« les Balantes. Le souvenir de la puissance des rois des
« Cassas est encore vivant dans l'esprit des populations
« locales et elles montrent encore, au point appelé « Pedras »,
« les pierres sacrées sur lesquelles on mettait le trône
« du roi de la Casamance, tandis qu'à Diagnou, grand
« village qui se trouve sur un petit affluent de la rive
« gauche, entre le village d'Aldéane, à l'ouest, et de
« Couboni, à l'est, on montre encore le sceptre des
« anciens rois. » Cette étymologie est la même que donnent MM. A. Borius, E. Reclus et A. Vallon.

L'estuaire de ce fleuve, à peu près à 160 kilomètres au sud de Gorée, est incomplètement barré par des bancs de sable. Des trois passes qu'on y trouve, celle du milieu est seule praticable, et encore faut-il, pour la tenter, que les bateaux calent moins de 3^{m} 50. Les eaux sont plus profondes, la barre une fois franchie : on a mesuré de 12 à 15 mètres et les bâtiments calant moins de 4 mètres la remontent jusqu'à Sédhiou. Dans le quart supérieur du fleuve, c'est-à-dire de Sédhiou à sa source, la navigation n'est guère possible qu'en barque. Aussi a-t-il été peu exploré. En amont de Sédhiou, les barques remontent à une centaine de kilomètres, jusqu'au village de Kolibanta (Elisée Reclus).

La largeur du fleuve est variable. A Sédhiou, la largeur moyenne est de 2 kilom. 1/2 au moins, mais il n'y a pas de profondeur. Son étendue est de 255 kilomètres. Malgré cette distance, la marée est sensible à Sédhiou ; l'eau devient salée à la pointe d'Aldéane, à quelques heures au-dessous de ce poste.

Carabane, sur la rive gauche, à l'embouchure, et Sédhiou, à 35 lieues plus haut, sont nos deux établissements. Les Portugais possèdent sur la rive gauche, et dans la partie inférieure de la rivière, Ziguinchor, qui date de 1645 ; on n'y voit guère que des ruines et là vivent encore deux ou trois sujets de cette nationalité

La Casamance a plusieurs affluents, dont le plus important est le Songrogou, « probablement le Saô Gregorio des Portugais. » (Elisée Reclus, *Nouvelle Géographie universelle. L'Afrique occidentale*, page 296). De plus, « un vaste réseau « de marigots fait communiquer, pendant la saison des « pluies, la Casamance avec la Gambie, d'une part, avec la « rivière Cachéo, d'autre part, et peut-être même, d'après « M. Bocandé, avec le rio Géba et la rivière de Sierra-Leone ; « de sorte que les petits caboteurs peuvent venir de Sierra-« Leone à Carabane sans passer par la barre du fleuve. D'où, « fait remarquer M. Bérenger-Féraud, la possibilité de l'im-« portation de la fièvre jaune, de Sierra-Leone en Casamance, « par des voies fluviales qu'il serait difficile de surveiller, « même si elles étaient mieux connues. » (A. Borius. — *Topographie médicale du Sénégal. — Archives de médecine navale*, juin 1880).

Le pays, dans la partie qu'elle traverse, est plat et couvert d'une puissante végétation. Ce sont des forêts inextricables, riches en bois de construction. Sur les bords de la rivière sont des îles basses : partout poussent, au milieu de bancs de sable, des palétuviers ou mangliers, formant des remparts impénétrables qui lui donnent l'aspect des rivières et des aroyos de la Cochinchine. Ce terrain est sillonné de nombreux canaux naturels dans lesquels la marée se fait sentir et qui sont, par conséquent, peu ou point élevés au-dessus du niveau de la mer. Une autre partie, située du

côté du littoral, est, au contraire, montagneuse, peu boisée et creusée de ravins que forment les pluies torrentielles de l'hivernage.

Les contrées que baigne la Casamance sont : à droite, c'est-à-dire à l'Ouest, les pays de Firdou, Lakao, Vaca, Jassi, les pays des Yolas et des Djougouttes ; à gauche, c'est-à-dire à l'Est, ceux de Brassou, de Balmadou, Souna, ou pays des Balantes, ceux des Bayots et des Ayamats.

D'après M. Bérenger-Féraud, (*Les Peuplades de la Sénégambie*), les populations de ces pays sont très mélangées et difficiles à classer. « Cela tient, dit-il, à ce que des « races différentes tendent à s'infiltrer dans le pays qui « nous occupe et se sont substituées, en certains endroits, « à la population qui y habitait jusque là ; se sont mêlées « à elle, dans d'autres. »

Il les divise en :

1° Peuplades primitives (Feloupes, Bagnouns) qui seraient les autocthones de la Casamance, mais surtout les Feloupes ;

2° Peuplades envahissantes (Balantes, Mandingues, Peuls) ;

3° Peuplades adventives (Ouolofs, Saracolais, Toucouleurs, Mandiagos, Machouins, Taumas, Vachelous).

Les communications de Sédhiou à Gorée et Dakar se font, en général, par des côtres ou des goëlettes de commerce. Par exception, les vapeurs de la maison Maurel-Prom et C^ie^, de Bordeaux, allant charger à Carabane, sont une chance inappréciable pour les voyageurs, surtout pendant l'hivernage. Il n'est pas, en effet, de traversée plus périlleuse que celle de Gorée à Carabane, ou inversement, sur ces pauvres barques, compromises si facilement par la moindre mer, le moindre mauvais temps, et qu'à fortiori une tornade, un orage perdent sans retour. Bien heureuse celle qui sait à temps, l'éviter et s'abriter !

GEOGRAPHIE ET TOPOGRAPHIE DE SÉDHIOU

Sédhiou est l'un de nos deux comptoirs sur la Casamance. Sa fondation remonte à 1838. Il est situé dans le Boudhié, province placée sous notre protectorat, sur la rive droite du fleuve, au point où cesse la navigabilité. — Les Portugais ont eu des factoreries à Sédhiou.

L'emplacement du poste laisse beaucoup à désirer. Il est bâti dans une sorte de cuvette, à une vingtaine de mètres du bord de l'eau, environné de terrains couverts de hautes herbes et constamment détrempés. Sa situation eût été bien meilleure à une centaine de mètres en arrière : alors sur une éminence, il eût, tout en commandant la plaine, bénéficié de meilleures conditions hygiéniques. « On peut « affirmer que dans un grand nombre de circonstances, « l'habitation des lieux élevés est le plus puissant des « moyens auxquels il soit donné à l'homme de recourir « pour se garantir contre l'action des maladies eudémiques « ou épidémiques. » (Boudin, *Traité de géographie et de statistique médicale,* page 200).

L'opinion qui a toujours été opposée est que l'emplacement des maisons de commerce, toutes sur le bord de la rivière, comme le poste lui-même, ne pouvait être autr eà cause des arrivages et des chargements, par économie de peine et de temps, par conséquent, et que le fort, destiné à les protéger, était ainsi plus à leur proximité. Nous pensons, avec beaucoup de nos collègues, que c'est subordonner de graves intérêts sanitaires à une question bien secondaire ; la défense et l'hygiène n'en auraient pas été moins conciliables.

D'ailleurs, le dégagement de cette partie basse du terrain aurait eu pour résultat l'écoulement plus facile des eaux de l'hivernage qui, au lieu de s'accumuler autour du poste, aurait trouvé vers le fleuve une pente sans obstacle et plus facile, d'autant mieux que les fossés qui entourent les murs retiennent définitivement une grande partie de ces eaux.

Presque carré de forme, le poste présente à chacun de ses angles une pièce de campagne établie sur un bastion. Il comprend trois corps de batiments : un parallèle à la direction de la rivière, regardant directement à l'Est et auquel les deux autres sont perpendiculaires. Le premier se compose d'un étage et d'un rez-de-chaussée. Celui-ci est réparti, pour loger la garnison, en : une pièce pour les tirailleurs sénégalais ; deux pièces pour les Européens, et une troisième, précédée d'une sorte de vestibule, qui, à notre arrivée, servait de magasin et, plus tard, fut affectée aux Européens comme salle à manger. Une vérandah, ou galerie, sépare ces différents locaux de la cour du poste et les préserve contre l'action directe de la pluie ou du soleil. L'unique étage comprend, à chaque extrémité, une vaste chambre et un cabinet pour le commandant et le médecin, enfin leur salle à manger et le bureau du commandant. Une galerie, au-dessus de l'autre, permet aux officiers la promenade, en cas de mauvais temps. Deux escaliers, placés aux deux bouts, y donnent accès. Les diverses pièces dont nous avons parlé, surtout celles des officiers, sont spacieuses, bien aérées par de nombreuses et larges ouvertures, disposées sur toutes les faces du bâtiment.

Les deux autres corps de bâtiment sont partagés en magasins, pour recevoir les vivres, en ateliers et pièces à débarras.

Dans l'un se trouve la cuisine commune des Européens ; elle est munie d'un four pour faire le pain.

Ces trois constructions limitent la cour du poste plantée de bananiers, de corosolliers, de manguiers, que traverse, au milieu, une allée étendue de la porte d'entrée au corps de bâtiment principal. Entre elles et les murs se trouve un espace de 4 à 5 mètres, planté de quelques arbustes, citronniers surtout.

A l'un des angles du poste, à droite en entrant, est établie une petite poudrière ; à ceux du fond sont, de part et d'autre, les latrines des officiers et de la troupe. Enfin, à l'extrémité gauche des logements du personnel, sur le même plan, est une prison affectée aux Européens ; une autre, réservée aux tirailleurs ou aux prisonniers civils, est ménagée au poste de garde même, à l'entrée du fort.

Deux jardins sont cultivés pour les besoins de la garnison, qui les doit à la sollicitude du commandement. L'un, le plus vaste, est situé derrière le poste avec lequel une porte le fait communiquer directement. Le second, moins grand, est à quelques pas de là, sur ce terrain détrempé dont nous avons parlé au sujet du mauvais emplacement de la citadelle. Tous deux sont plantés d'arbres fruitiers et de légumes dont nous verrons la nomenclature à l'article *Flore*.

Les environs du poste offrent d'agréables et fraîches promenades : ce sont des allées ombragées par des caïlcédras, des baobabs, des fromagers. Celles qui s'étendent en arrière, le long des jardins que nous venons de mentionner, sur un espace de 200 mètres environ, enceignent une place couverte de gazon : là se tient le marché et se font quelquefois les réjouissances publiques.

En arrière et à gauche de l'extrémité sud du poste, près de ces promenades, les tirailleurs ont leur camp où, dans des

cases du pays, ils vivent avec leurs femmes et leurs enfants. A côté se trouve le parc des bœufs appartenant à la garnison.

Le long du bord de la rivière, à droite et à gauche du poste, se succèdent la Mission, son église et les établissements de commerce. Cette disposition, toute en longueur, vue de la rade, donne à Sédhiou l'apparence d'une petite ville, en lui prêtant plus d'importance qu'il n'en a en réalité.

La Mission était, de notre temps, composée d'un seul missionnaire proprement dit, le Supérieur ; d'un Frère européen ; de Frères et de Sœurs noirs. Elle apprend le français aux enfants du pays. Nous ne pouvons manquer de la louer sincèrement du bien qu'elle fait. L'initiation à notre langue, à nos vues humanitaires et civilisatrices, à nos mœurs, à nos progrès, à nos institutions, tel est son programme. N'est-ce pas là la base d'une colonisation bien entendue ? Nous avons donc en elle un aide précieux, qui trouve dans ces populations d'autant plus de crédit que beaucoup de ses représentants en sont les propres enfants. Il y a quelques années, M. A. Vallon, officier de la marine française, écrivait dans la *Revue maritime et coloniale*, tome 9, page 374 : « ... Ainsi on peut dire « que si les Missions portugaises n'ont pas laissé de bienfaits « appréciables, les Missions françaises ne donnent encore que « des espérances. » Eh bien, s'il nous était permis d'apprécier ici les résultats obtenus, nous dirions que dans nos rapports fréquents avec nombre de ses élèves, nous avons été à même d'apprécier que leur instruction et leur éducation atteignaient alors un degré suffisant pour en faire des gens fort utiles à notre cause.

Les bâtiments de la Mission comprennent le pensionnat des Sœurs, la maison des Pères, et l'Église. Bien disposés et spacieux, ils ont le tort d'être peu élevés au-dessus du niveau de l'eau.

Les établissements de commerce, mieux compris, joignent à l'avantage d'appartements vastes et bien aérés, celui d'être à étages, avec galeries et le confortable, et d'avoir une élévation d'un mètre et plus au-dessus du niveau de la rivière. Tous ont de grands magasins. D'aucuns même en possèdent d'isolés, autant de constructions en plus dans l'alignement des autres.

Nous comptons trois principaux établissements. Ce sont des succursales de maisons de commerce de Saint-Louis, Dakar et Gorée, qui, elles-mêmes, dépendent de grandes maisons de la métropole. Telles sont les succursales des maisons Maurel et Prom, de Bordeaux, Blanchard, de Marseille.

Le village occupe, en arrière de la ligne des maisons européennes, toute la partie élevée du sol que nous aurions voulu qu'on eût choisie pour l'emplacement du poste. Son élévation au-dessus du niveau du fleuve peut être de 1 mètre, au commencement du village, tout près du poste, et de 2^{m} 50^{c}, à sa limite extrême, en largeur. Son étendue serait de 2 kilomètres, en longueur, de 5 à 600 mètres en largeur. Autrefois ouvert à tout venant, il est aujourd'hui fermé entièrement par un « tata », palissade de troncs d'arbres fichés en terre, précaution prise pour la défense par les habitants et à l'instigation du commandant, à la suite de la guerre avec les Mandingues. Son exposition est N.-N.-E., mais surtout E. Ses habitations sont, en majeure partie, des cases primitives en paille, à formes diverses, très rarement des maisons en terre et couvertes en paille, ou, exceptionnellement, en tuiles. Celles de ces deux dernières catégories appartiennent à quelques traitants ou quelques marabouts et sont les plus voisines du fort. Les cases sont séparées, en groupes enceints de barrières en bois ou bambous, par des rues ou ruelles, sans ordre, sans

symétrie aucune. Le plus souvent, ces groupes distincts dénotent une même tribu, une même peuplade. Certaines habitations ont quelques plantations de mil, de maïs ou d'arbustes ; il est plus ordinaire de n'en pas voir. Sous ces gîtes vivent, sans distinction d'âge, ni de sexe, dans la plus regrettable promiscuité, l'homme, la femme et l'enfant. C'est à peine si chacun y a sa place, et le lit, objet d'un trop grand luxe, est partout où le noir abandonnera son corps au sommeil, près du feu qu'il entretient sans cesse contre la température de la nuit et les moustiques.

La propreté des locaux est pour l'indigène la plus parfaite des abstractions. Chez le Yola, c'est un défaut tellement inné, qu'il aime mieux transporter ses cases ou en bâtir d'autres plus loin que d'avoir souci du nettoyage. Aussi avons-nous plus d'une fois frémi en voyant accumulés tant de détritus de toutes sortes, quand nos promenades quotidiennes nous conduisaient dans le haut du village, où étaient établis ces Yolas, les derniers arrivés.

En dehors du village, à une cinquantaine de mètres du « tata », se voient encore les ruines de deux tours avancées, destinées autrefois à assurer la défense du poste. Elles sont à la partie la plus haute de cette élévation du terrain dont nous avons déjà parlé et où nous aurions voulu le poste même, véritable petite colline, sur la pente de laquelle s'étend le village.

Au-delà de ces différents points décrits, c'est la campagne, avec ses plaines, ses marigots et ses marais, ses bosquets et ses bois.

MÉTÉOROLOGIE

Il y a deux saisons à Sédhiou : la saison sèche et la saison de l'hivernage ou des pluies. Cette division est basée sur la distinction bien tranchée entre ces deux périodes de l'année, pendant lesquelles les phénomènes météorologiques sont tout-à-fait différents. Nous les examinerons donc séparément.

La saison sèche est caractérisée par l'absence presque absolue des pluies, due aux alizés du N.-E. Elle dure des derniers jours d'octobre à la fin de mai. Elle présente seulement la curieuse particularité d'être traversée par des rosées et des brumes, de décembre en mai. Autrement, la sécheresse atmosphérique est presque absolue ; elle a peu de différence avec ce qu'elle est à Saint-Louis, Dakar et Gorée. On a observé, en effet, que, du Nord au Sud, en suivant le littoral, elle n'a entre les divers points de la côte que des variations négligeables, à cause du voisinage de la mer. C'est grâce à cela que le climat offre plus de constance.

Aussi passe-t-on de cette saison sèche à l'hivernage par des transitions lentes qui en font une saison parfaitement homogène, et la fraîcheur est-elle entretenue par les brises alternatives qui soufflent de terre et du large. La température est donc bien amoindrie. La moyenne, pour cette saison, est de 15° centigrades. Le mois de janvier est le plus froid et la limite minima de la température est de 12° au-dessus de zéro. Les vêtements de drap deviennent souvent nécessaires.

Le vent du N.-E. qui souffle en cette saison, a des propriétés calorifiques variant selon les époques : frais en hiver, il est brûlant au printemps, et, malgré le voisinage du littoral, on

en sent encore les effets. Les indigènes le nomment « harmattan. » Il a beaucoup de force. Il est toujours sec et dessèche tout sur son passage : c'est à tel point, que les meubles craquent, le bois se fendille, le papier, le carton se racornissent ; les téguments en subissent l'action, et on éprouve la pénible sensation de la rétraction des tissus : les lèvres se gercent, comme en hiver, en France ; les conjonctives desséchées deviennent douloureuses. « Lorsque le vent « d'Est règne à Saint-Louis, il n'est pas rare de voir « l'hygromètre de Saussure marquer zéro, c'est-à-dire la « sécheresse extrême, ce qui prouverait que l'humidité a « complètement disparu de l'air. » (*Revue maritime et coloniale*, tome VIII, page 481). — Ce vent commence le matin ; il est remplacé presque sans intermittence par ceux du large, ou du N.-N.-O.

Le vent de l'E. ou du N.-N.-E. est sec, lui aussi; mais il ne souffle que par intervalles de courte durée. Ces vents cessent en mars ou avril.

L'hivernage est caractérisé par des pluies abondantes et constantes. Il est le même que dans toutes les régions chaudes. Il s'étend de la fin de mai à la fin d'octobre. La température moyenne est de 28°, chiffre duquel s'écartent peu les minima ou maxima. Le soleil est dans toute sa force et alterne avec des pluies torrentielles, qui durent plusieurs jours sans discontinuer, ou, même, toute une semaine. La crue de la rivière se fait assez vite sentir, après leur début, et les terres avoisinantes sont inondées. On compte annuellement, à Sédhiou, 88 jours de pluie. L'air est presque à son degré de saturation par la vapeur d'eau. Les orages sont quotidiens : ils éclatent dans la deuxième moitié du jour souvent, mais plutôt le soir. Ils sont fréquemment accompagnés de tornades, dont nous ne

ferons pas le tableau déjà tant décrit. Marquons seulement qu'il ne nous souvient pas d'en avoir vue dans la première moitié du jour ; qu'elles soufflent quelquefois dans l'après-midi, le plus souvent vers les sept ou huit heures du soir ; qu'elles sont annoncées fréquemment par le tonnerre, qui gronde plusieurs heures avant, et par la diminution sensible de la pression atmosphérique ; qu'un signe indiscutable pour les prédire est, dans les conditions précédentes, l'amoncellement à l'horizon, vers le S.-E., de gros « nimbi » plombés, qui montent lentement dans la partie la plus élevée du ciel ; que le vent a une force prodigieuse. — Enfin, l'hivernage est l'époque où la végétation est dans toute sa beauté.

Les vents qui règnent alors sont ceux du large : ils portent la pluie. Ce sont des brises peu régulières de l'O.-N.-O. et même de l'O., qui halent souvent jusqu'au S.-O., en juillet, août et septembre, pour remonter enfin au N.-N.-O., en octobre.

Notons ici qu'il y a en Casamance, comme dans tout le Sud, des vestiges de ce qu'on appelle, dans le nord de la Sénégambie, la petite saison sèche, pendant laquelle les pluies cessent, pour reprendre ensuite ; de sorte que la saison de l'hivernage est partagée en deux périodes par un intervalle durant lequel il ne pleut plus. Mais, dans le pays qui nous occupe, ce phénomène est à peine indiqué, à tel point qu'il y a moins une interruption qu'une diminution des pluies.

Quant aux variations nycthémérales dues au rayonnement nocturne, elles sont considérables dans la saison sèche, presque nulles pendant l'hivernage, comme ce rayonnement même qui est, avec ces deux saisons, dans des rapports identiques. « De telle sorte, dit M. le professeur Layet,

« que si l'on ne tient compte que des moyennes saison-
« nières de température, on est parfaitement en droit de
« regarder les climats intertropicaux comme très constants,
« tandis que si l'on a égard aux températures diurne et
« nocturne, on voit que pendant la saison sèche, ce sont,
« avant tout, des climats excessifs... Par suite du refroi-
« dissement nocturne plus marqué durant la saison sèche,
« les couches d'air environnantes, bien qu'elles soient peu
« chargées de vapeurs d'eau, ne tardent pas à arriver à
« leur point de saturation. De là une fraîcheur humide
« des nuits, et, au matin, la formation d'une rosée plus
« ou moins abondante, caractères nouveaux qui contri-
« buent à donner à la saison sèche sa physionomie spé-
« ciale. » (*Études d'hygiène intertropicale. — Archives de médecine navale,* mars 1877, page 202).

Le poste n'étant pas muni de baromètre, nous n'avons pu faire aucune étude de la pression atmosphérique.

Au résumé, de ces deux saisons, l'une, la saison sèche, est la bonne pour les Européens et les mulâtres, chez qui l'état si peu hygrométrique et électrique de l'air, l'abaissement de la température, facilitent le fonctionnement physiologique, aident au rétablissement de la santé, à l'amélioration des maladies ; mais c'est la mauvaise pour les indigènes, chez qui le froid détermine les affections thoraciques. L'autre saison, celle des pluies, est terrible pour les Européens, en favorisant on ne peut mieux, le développement et la diffusion des miasmes fébrigènes.

SOL

Nous avons, dans le chapitre sur la Casamance, parlé de l'aspect du sol, en général. Nous ne traiterons donc ici que de sa constitution.

Le sol, dans sa partie la plus superficielle, est constitué par une épaisse couche d'humus, formée de détritus de toutes sortes, animaux et végétaux. C'est à cette terre végétale qu'il doit sa grande fertilité, mais aussi ses propriétés fébrigènes. Car ces débris organiques, exposés à l'air, se décomposent sous l'action de la chaleur et de l'humidité qui sont, pour M. le professeur Layet, parmi les premières causes de cette fermentation, en aidant au dégagement des effluves, et d'autant mieux que la plus forte chaleur accompagne la saison des pluies. « Pendant une grande moitié du jour, les terres, « que leur constitution rend insalubres, influencées par « l'action du soleil, laissent exhaler leurs émanations nuisi- « bles, que les pluies du soir font retomber dans les couches « d'air inférieures et ramassent à la surface du sol. Ainsi, ces « deux éléments météorologiques du climat, chaleur et humi- « dité, non-seulement exagèrent la puissance fermentescible « des terres insalubres, mais en assurent encore les funestes « effets : la chaleur, en aspirant, pour ainsi dire, les effluves « terrestres ; l'humidité, en empêchant leur diffusion dans « l'atmosphère, pour les condenser dans l'air qu'on respire. » *(Revue sanitaire de Bordeaux.)*

La structure de la couche immédiatement inférieure à l'humus est celle des terrains d'alluvion, au-dessous desquels se trouve de l'argile durcie. Cette argile devient très rouge à mesure qu'on va des bords de la rivière dans l'intérieur ; elle

contient une forte proportion de fer. Sir Ranald Martin rapporte la malaria à la présence du fer dans le sol.

M. A. Borius n'est pas de cet avis : « Si les pays tropicaux « à sol ferrugineux sont souvent infectés par la malaria « (Sainte-Marie de Madagascar, quelques districts de l'Inde), « on peut citer des localités salubres où le fer est en grande « abondance et qui sont précisément les meilleurs sanitaria « de la côte d'Afrique. » Et il attribue la formation du miasme fébrigène à l'évaporation lente des eaux retenues par l'imperméabilité de l'argile.

Pour Boussingault et Parkes, la fermentation des matières organiques que recèle le sol est favorisée par la présence de ces oxydes de fer qui sont des agents puissants d'oxydation, grâce à l'oxygène qu'il leur abandonne pour s'emparer de celui de l'air (Layet). — « Les données actuelles de la science « permettent aujourd'hui d'admettre que c'est justement à « cette propriété d'emmagasiner de l'oxygène que les sols « argilo-ferrugineux deviennent des milieux singulièrement « favorables à la pullulation des micro-organismes, leptotrix « ou cladothrix, dont quelques espèces montrent une affinité « particulière pour les oxydes de fer hydratés. » (Layet. — *Revue sanitaire de Bordeaux*).

On s'explique mieux ainsi la production de l'infectieux palustre, surtout quand on pense combien le fer est répandu sur toute la côte occidentale d'Afrique, pays paludéen par excellence. J.-B. Horton exprime encore cette idée : « En Afrique, sur toute la côte correspondant au « Fouta-Djalon, la nature argilo-ferrugineuse des terres « est en rapport avec leur degré élevé d'insalubrité. Les « environs de Free-Town et de Sierra-Leone sont consti- « tués par un sol maigre et rouge. »

Nous ne pouvons omettre de penser avec M. Layet à

l'influence si malsaine des forêts, comme il y en a tant aux environs de Sédhiou, suffisamment éclairées toutefois pour permettre le développement des micro-organismes, mais tellement épaisses et profondes qu'elles réalisent bien les conditions ici énoncées : « Les forêts tou-
« jours verdoyantes qui couvrent les terres basses et
« couronnent la région des premiers plateaux sont extrê-
« mement insalubres, par suite de la grande humidité
« qu'elles entretiennent dans le sol, de la continuelle dé-
« composition qui s'y établit et de la condensation des
« effluves que favorise, par dessus tout, la stagnation de
« l'air et des vapeurs aqueuses. Rien n'égale la pestilence
« des forêts impénétrables de l'Abyssinie, de l'Indo-Chine
« et des îles de la Sonde, où jamais la moindre brise ne
« pénètre. » (*Revue sanitaire de Bordeaux,* 10 juin 1885, page 100). Le sol de Sédhiou et des environs est donc dans les conditions les plus propres au développement de la malaria.

FLORE

La flore est assez riche. Les limites de notre travail ne peuvent comprendre une nomenclature complète. Nous nous bornerons donc à citer les végétaux les plus utiles dans la médecine, l'alimentation et le commerce.

MONOCOTYLÉDONES. — GRAMINÉS.

Le gros mil (holcus-sorghum) qui avec le riz (oriza sativa) et le maïs (zea mays), forme la base de l'alimentation

des noirs et sert à préparer le « couscous », plat indigène par excellence.

La canne à sucre (saccharum officinorum) vient assez bien et donne de bons produits.

Bambusées. — Le bambou (bambusa azundinacca) sert à la construction des cases.

Palmiers. — Le cocottier (cocos nucifera) ne pousse pas à Sédhiou. Il veut un terrain sablonneux. C'est ainsi qu'il vient abondamment à Carabane, à l'entrée de la rivière, au poste même et sur la rive opposée, au point nommé « Cases des Pilotes. »

Le raphia vinifera est en abondance. Les noirs en tirent le « vin de palme » ou « sango. » Boisson douce et légèrement acidule à l'état frais, il est agréable et recherché même des Européens, malgré sa mauvaise apparence due à de nombreux débris végétaux et aux insectes (abeilles) qui en font un mélange peu appétissant. Fermenté, quand il a déjà quelque âge, il devient capiteux et irritant, à cause de sa grande acidité. Il est alors l'origine de troubles gastro-intestinaux variés. Les musulmans mêmes sont loin de le dédaigner, sous quelle que forme que ce soit, ne prenant pas garde sans doute qu'ils contreviennent à la loi, si respectée pourtant, de Mahomet.

L'Elœis guineensis donne l'huile de palme. Toutes les parties du fruit renferment une huile comestible, qui entre dans l'alimentation indigène. Cette denrée sert en France à différents usages, à la fabrication de bougies et de savons, par exemple. Chaque palmier donne environ un millier de fruits et plus.

Broméliacées. — L'ananas (bromelia anana) est un succulent dessert. Il vient même à l'état sauvage.

Musacées. — Les bananiers (musa paradisiaca ou musa sapientium), dont on trouve plusieurs variétés, donnent d'excellents fruits, très digestibles et très nourrissants.

DICOTYLÉDONES

Crucifères. — Les jardins du poste, ceux des maisons de commerce regorgeaient de choux, de radis, de cresson.

Euphorbiacées. — Le médicinier cathartique ou gros pignon d'Inde (jatropha curcas), appelé « bourghère » dans le pays, est commun. Nous n'avons jamais eu besoin de l'employer, les médicaments du poste nous suffisant. Nous avons entendu exprimer à des commerçants de Sédhiou le vœu que cette plante fût cultivée sur une grande échelle pour ses graines oléagineuses, son huile pouvant être utilisée comme huile à brûler.

On trouve quelques ricins (ricinus communis) ; mais les noirs ne savent pas en tirer parti.

Le manioc (manihot utilissima) plante vénéneuse dont le principe actif, suivant Boutron et O. Henry, serait de l'acide cyanhydrique et qui, perdant ses propriétés toxiques par la torréfaction, est un précieux aliment.

Le caoutchouc (ficus elastica) est très commun. On en fait quelques récoltes, et les commerçants, appréciant moins, nous ne savons plus pour quelle raison, le commerce des arachides, semblaient porter plus d'attention à celui du caoutchouc.

Aurantiacées. — L'oranger (citrus aurantium), le citronnier (citrus limonium) sont des ressources, surtout pour les malades. Ce dernier présente deux variétés : la petite

variété est celle que le vulgaire désigne plus ordinairement sous le nom de limon.

Malvacées. — Le gombo (hibiscus esculentus), riche en mucilage, dans toutes ses parties, surtout le fruit, peut servir d'émollient. C'est une nourriture rafraîchissante.

Solanées. — Le piment (capsicum annuum) sous toutes ses variétés, est le condiment recherché des créoles. L'abus en est pernicieux : dans nos autres campagnes, nous avons vu des exemples de dyspepsies, gastralgies, diarrhées et dysenteries dues à l'excès ou l'usage trop prolongé de ce terrible excitant. C'est le cas de répéter cet antique et sage précepte : *Uti non abuti.*

La pomme de terre (solanum tuberosum) ne donne que des résultats négatifs.

Le tabac (nicotiana tabacum) vient un peu partout.

Nous avons trouvé quelques pieds de datura stramonium.

Convolvulacées. — Les patates douces (convolvulus batatas) sont un légume très agréable et très nourrissant.

Ampélidées. — Le jardin du poste possédait un pied de vigne, aux trois-quarts mort et qui n'a jamais rien donné. Avec de grands soins, cependant, surtout pendant la saison sèche, arriverait-on à de meilleurs résultats.

Bombacées. — Le fromager (bombax pentondrum) donne une gomme qu'on emploie dans les affections du tube digestif. Le baobab et lui sont les deux types d'arbres gigantesques de la côte occidentale d'Afrique, et ce que celui-ci a d'imposant par sa hauteur, celui-là le réalise en grosseur. Son fruit contient de longs poils blancs adhérents entre eux et qui, à la déhiscence, s'envolent en flocons dans

l'air. Survienne un vent un peu plus fort, c'est une véritable neige artificielle. Ces poils couvrent alors le sol, et, se soulevant à la moindre brise, pénètrent dans le nez, la gorge, les yeux, qu'ils irritent. De là des conjonctivites passagères, une gêne très marquée, avec sensation de sécheresse à l'arrière-cavité des fosses nasales.

Sterculiacées. — Le baobab (adansonia digitata), ce géant, en grosseur, des arbres de la côte occidentale d'Afrique et dont la petite taille lui donne encore l'air plus ramassé sur lui-même. Son fruit contient une pulpe blanche et nacrée, rappelant un peu, comme aspect, la moelle de sureau, acidule et très agréable au goût : on l'appelle « pain des singes, » tant ils en sont friands. Il est utilisé dans l'alimentation, par les noirs, qui l'ajoutent au couscous ; dans la thérapeutique, par les mulâtres, contre la diarrhée ou la dysenterie. Il nous a été loisible de l'expérimenter plusieurs fois dans la première affection et si nous n'en avons pas constaté d'action efficace bien marquée, nous ne lui avons pas trouvé non plus d'inconvénient : il nous a paru agir comme substance rafraîchissante, tempérante, se rapprochant du tartrate de potasse. Quelque peu de pulpe en macération dans l'eau donne une tisane fort agréable et calmant bien la soif, dans la fièvre, par exemple. Ses feuilles sont mucilagineuses et émollientes. On les emploie fraîches ou sèches. Sous cette dernière forme c'est le « lalo ». Étant au bout de notre provision de tourteaux de graines de lin, nous nous en sommes maintes fois servi avec succès, suivant le conseil d'un commerçant de Sédhiou.

Cédrélacées. — Le caïl-cédra, dont le bois sert dans la construction, est connu sous le nom de « quinquina du Sénégal, » à cause des propriétés antifébriles de son écorce.

D'après O. Réveil, médecin de l'hôpital de Beaujon, le principe actif caïl-cédrin, expérimenté par Moutard-Martin, réussit à la dose de 1 gr. 25. Suivant E. Caventou, un kilogramme d'écorce n'en renferme que 0 gr. 80 ; c'est là déjà un défaut. « Les recherches, ajoute O. Réveil, exécutées par « Rulland et Duvau, à l'hôpital de Gorée, ont constaté les « propriétés antifébriles de ce médicament, qu'ils regardent « d'ailleurs comme inférieur au quinquina. » Notre préférence pour la quinine, dont nous n'avons jamais manqué, nous l'a fait négliger.

Myrtacées. — Le goyavier (psidium pyriferum). On en recherche le fruit pour sa saveur sucrée et acidule, son parfum si suave. On en fait des gelées, des confitures. Son astringence donnerait des succès dans la diarrhée. Toutes ses parties renferment du tannin.

Anonacées. — Le corosol (anona muricata), la pomme cannelle (anona squamosa), le cœur de bœuf fournissent de bons desserts. Le premier n'est pas estimé de tout le monde ; la seconde est bien supérieure aux deux autres : sa pulpe est une véritable crême avec un délicieux arome de cannelle ; le dernier a quelque chose de plus grossier dans sa saveur et est moins parfumé.

Légumineuses. — 1° Mimosées : Les acacias sont nombreux. La gomme, produit naturel et exsudatif de plusieurs variétés, est fournie surtout par l'acacia Sénégal (Willd.), ou Ac. Verek (Adans.), Ac. Seyal ; Ac. Adansonü, qui donne une gomme rouge, dite gomme de Gonaké. Malgré tout, la gomme est bien moins abondante dans la Casamance qu'en Sénégambie ;

2° Cæsalpiniées : Le tamarinier (tamarindus indica) est utilisé dans la dysenterie et comme tempérant. L'arachide

ou pistache de terre (arachis hypogœa) est grandement cultivée pour le commerce considérable dont il est l'objet ; elle pousse aussi à l'état sauvage ;

3° Papilionacées : L'indigo se trouve plus dans l'intérieur qu'à Sédhiou même.

Rhizophorées. — Le manglier noir ou palétuvier (rhizophora mangle) qui peuple les rives de la Casamance. Son bois est très dur et sert à différents usages.

Cucurbitacées. — Les melons venaient bien dans les jardins. Les calebasses, fruits volumineux du calebassier, vidés, nettoyés et préparés, servent aux nègres de vases pour le ménage.

Térébinthacées. — L'acajou à pommes (anacardium occidentale).

Le sarcocarpe renferme beaucoup de suc, très agréable pour étancher la soif quand le fruit est bien mûr, mais âcre et trop astringent pour peu que sa maturité laisse à désirer.

Le péricarpe est spongieux et renferme une huile corrosive qui peut être employée comme caustique.

La mangue (mangifera gabonensis) est un fruit délicieux.

Papayacées. — La papaye (carica papaya) ne flatte, en général, pas le goût, mais elle a de bons effets sur la digestion. Dans les diarrhées liées à la dyspepsie, pendant les fortes chaleurs de l'hivernage, nous en avons éprouvé les effets correctifs sur les Européens du poste et sur nous-même. Ses graines ont beaucoup de crédit chez les indigènes, qui leur attribuent des propriétés vermifuges. Le lait contenu dans la tige, les rameaux, les feuilles et les fruits verts, est encore vanté comme tel. Il faudrait l'employer mélangé à l'huile de ricin.

Dans une maison de commerce, nous avons vu quelques pieds d'eucalyptus globulus ou « arbre à la fièvre » (Myrtacées) plantés à titre d'essai. Ils étaient bien venus. Il serait à désirer qu'on tentât de vastes plantations en faveur de l'assainissement de la localité.

Le karité, qui fournit le beurre de ce nom, ne vient pas à Sédhiou, dont il n'aime pas le sol alluvionnaire. C'est un arbre de la famille des sapotées, qui « croît spontanément, » dit M. Baucher, pharmacien de 1re classe de la marine, « dans « les terrains argilo-siliceux, schisteux, ferrugineux, rocail- « leux et crevassés, qu'on rencontre le plus souvent dans les « plaines du haut Sénégal, lorsqu'on fait route vers le Niger... « Il est tout-à-fait inconnu sur la côte et dans nos comptoirs « du Sud et même sur tout le parcours du Sénégal, compris « entre Médine et Saint-Louis. »

Ajoutons que cette nomenclature restreinte ne donne qu'une idée relative de la flore de Sédhiou. En s'enfonçant dans l'intérieur, on reste en admiration devant la richesse de la végétation : ce sont des forêts impénétrables qui recèlent un nombre incalculable d'autres plantes et de beaux arbres dont nous ne saurions donner seulement un aperçu.

FAUNE

Mammifères. — Parmi les mammifères utiles à l'homme, on trouve à peu près tous ceux de France. Le bœuf donne d'assez bonne viande et en quantité suffisante. Le poste était muni de nombreuses têtes, qui vivaient parquées contre le camp des tirailleurs. La qualité des herbages influait beaucoup sur leur santé : la léthalité même qui y a été rapportée fut considérable durant notre séjour. Pendant l'hivernage, en effet, ces

herbes sont gorgées d'eau : il vaudrait mieux, à notre avis, ne les livrer que sèches aux animaux, dans le parc même, au lieu de les conduire aux champs. Ces mauvais pâturages sont aussi la cause de l'état anémique de la viande. On conçoit donc l'importance qu'il y aurait à veiller à la bonne qualité de la nourriture. Nous n'avons vu sévir sur ces animaux aucune maladie infectieuse.

Les moutons sont rares. Le porc se voit en assez grand nombre. Ils reviennent presque tous aux tables des Européens, le musulman n'en faisant jamais usage.

Dans la plaine gîtent quelques lièvres.

Le coba, l'antilope, le cerf, la biche, la gazelle, les bœufs sauvages, les singes peuplent les bois. Parmi ceux-ci on distingue trois espèces bien connues : les singes des mangliers, les singes pleureurs, les cynocéphales. Les premiers sont les moins laids ; les derniers se distinguent par leur vigueur et leur intelligence : ils viennent du haut Sénégal plutôt qu'ils ne sont originaires de la Casamance; les autres ont le triste privilège de pousser des cris plaintifs, de véritables hurlements, qui en rendent le voisinage plus que gênant et leur ont valu encore l'appellation de « hurleurs ».

Les hippopotames habitent la rivière : il y en a qui ont élu domicile dans une petite île au-dessus de Sédhiou ; elle est entièrement occupée par eux.

Les chauves-souris, genre vampire, sont en nombre incalculable. Elles ont de grandes dimensions. Suivant le docteur Daniel, médecin de la marine, il y en a qui ont jusqu'à 18 centimètres, de l'extrémité du museau au bout de la queue; celle-ci n'a qu'un centimètre. On les voit, le jour, suspendues, endormies, aux branches des arbres, par les pattes de derrière. Le soir, elles se réveillent pour recommencer, jusqu'à l'aube, leur éternel et lugubre vol. Ennemies

acharnées des moustiques, elles en nettoient l'atmosphère, avantage de Sédhiou sur Carabane, où leur absence explique l'abondance de ceux-ci.

Le rat-palmiste, qui vit sur un palmier du genre areca (areca oleracca) et se nourrit de son bourgeon central, est une viande fine et recherchée.

Le rat-musqué parcourt la brousse.

Les chevaux sont de petite taille, mais fringants et vifs.

On trouve enfin des chiens, dont les Yolas font, nous le verrons, en partie, leur nourriture.

Oiseaux. — La Casamance est peuplée d'oiseaux rares. Nous pouvons citer comme les plus remarquables par leur plumage : le foliotocol, aux mille reflets, variant suivant l'incidence de la lumière, vert foncé, vert tendre, doré, et dont le ventre, d'un jaune éclatant, est pour le chasseur son seul signalement. C'est l'oiseau le plus recherché : aussi, le bon goût des femmes, en en faisant l'ornement de leurs chapeaux, l'a-t-il désigné comme le plus digne de concourir à la puissance de leurs charmes. Viennent ensuite : l'évêque, d'un beau violet rouge on bleu, suivant son exposition à la lumière ; le vert-doré, qui se rapproche du foliotocol, mais dont les apparences sont d'ailleurs plus modestes ; le merle métallique, qui a de belles teintes bleu métallique, semblables au bleu de l'acier ; les colibris, bien connus pour leurs nuances multipliées ; les martins-pêcheurs bleus et au bec rouge énorme ; les geais aux longues queues, noirs et blancs, rouge-brique, bleus ; les perroquets et les perruches ; l'oiseau du paradis ; le mange-mil gris, bleu, rouge ; les coucous ; la veuve, qui a la curieuse propriété de changer par la mue deux fois de coloration dans l'année : pendant l'hivernage, elle est d'un noir bleuâtre velouté

avec deux longues plumes à la queue ; dans la saison sèche elle les perd et devient grise : elle ressemble alors à notre vulgaire moineau. Si l'on ajoute à cette liste le fou, le pélican, le marabout, l'aigrette vachère ou petite aigrette, l'aigrette à plumes, le collectionneur n'aura rien à regretter.

Chez les rapaces diurnes, on trouve une petite espèce d'aigles et de faucons qui débarrassent le terrain des immondices que les noirs y abandonnent, sans souci de l'hygiène. Un arrêté de M. le colonel Canard, alors gouverneur de la colonie, prescrivait la protection la plus entière de ces balayeurs actifs, et on ne saurait trop applaudir à une telle mesure, qui sauvegarde les intérêts mêmes de l'hygiène la plus simple.

Parmi les nocturnes, le hibou.

Le chasseur choisira entre les ramiers, les tourterelles, la poule d'eau, l'outarde, la pintade, le pigeon vert, la perdrix grise et la perdrix rouge, le canard sauvage, la sarcelle, etc.

Enfin, la basse-cour domestique comprend des poules, coqs, canards à casque, oies, qui sont à vil prix.

Reptiles. — Les plus intéressants sont : les couleuvres, les serpents, les lézards, le scinque ou « gueule tapée », à cause de son museau aplati de haut en bas, et le caïman.

Parmi les serpents, le trigonocéphale et la vipère sont redoutables.

Le « serpent cracheur » ou « vipère minute » (*Echidne arietans*, Merr.), est un des plus terribles. Il lance par une encoche qu'il porte à la lèvre inférieure, sa salive au visage de celui qu'il attaque. Cette salive est très irritante, peut-être même corrosive : si, par malheur, elle atteint l'œil, elle détermine rapidement une ophthalmie intense, comme chez

ce noir que m'a cité M. Reynaud, médecin de la marine, mon prédécesseur au poste.

Le lézard est de grande utilité. C'est un familier : il pénètre dans les chambres, pour faire la guerre aux insectes, dont il se nourrit : il a droit, par conséquent, à tous les égards.

La « gueule tapée », dont nous avons vu quelques spécimens, nous a exactement représenté le scinque officinal. Il vit dans la rivière ou sur ses bords.

Le caïman, le terrible dieu de la rivière, ce héros redouté de mille légendes et dont la hardiesse a, de tout temps, frappé l'imagination naïve des indigènes ! La Casamance en cache plus d'un. Ils viennent, à la nuit, s'étendre dans l'herbe, pareils à de gros troncs d'arbre ; ou bien, même en plein jour, ils côtoient les bords, à fleur d'eau, prêts à s'élancer sur leur proie. C'est ainsi qu'un matin, devant l'établissement des Sœurs, à côté de la Mission, une jeune fille occupée à laver en compagnie de ses camarades, fut emportée sous leurs yeux stupéfaits.

Insectes. — Ce sont : le hanneton, le scarabée, l'abeille, la guêpe, le frelon, le bourdon, les chenilles ; les vers-à-soie, disent quelques-uns ; les papillons, les libellules, les sauterelles, les éphémères ou phalènes ; les moustiques, fourmis, termites, puces, poux, tiques.

Parmi les fourmis, une espèce, la « fourmi magnan », forme, par les nuits d'orage, des cordons d'une étendue considérable, pénétrant dans les appartements, montant aux étages, en suivant les murs, envahissant les lits qu'on est obligé de fuir. « Combien de fois, dans les chambres, pendant « l'hivernage, est-on obligé de changer un lit de place, « jusqu'à ce que la longue traînée de magnans ait quitté les « lieux. » Elles ont de forts mandibules et s'arrêtent sur tout

ce qui est chair. Les termites forment de véritables monuments en terre et sont très curieuses par leur industrie.

D'aucuns ont parlé de l'existence du fourmilier.

Nous avons vu que, grâce aux chauves-souris, on ne connaît guère le moustique, à Sédhiou.

Batraciens. — Le crapaud, la grenouille, de grosseur variable. La « grenouille-bœuf », dont le cri imite un peu le beuglement du bœuf, est commune dans les marais et le long du fleuve.

Poissons. — Ils sont nombreux dans la Casamance. Nous n'avons jamais connu de cas d'empoisonnement par la chair de ces animaux. Le seul qui me paraisse intéressant est un poisson électrique : le malaptérure ou silure, pêché dans la Casamance et dont nous avons nous-même, avec M. Reynaud, constaté la propriété galvanique. Nous avons même tenté une dissection de l'appareil, qui nous a semblé être du tissu fibro-conjonctif, disposé comme les dents d'un peigne, de chaque côté du corps, au niveau des flancs, entre la peau et les muscles.

Nous conclurons, avec M. A. Vallon (*Revue maritime et coloniale*, tome VI, page 473) : « Les ressources de Sédhiou « pour la vie, ne sauraient être comparées à celles de « Carabane ; elles sont considérables : un nombreux troupeau « donne à la garnison du lait et du beurre ; des jardins « produisent des légumes et des fruits ; il y a partout des « fontaines d'eau vive ; le gibier abonde sur les collines « du voisinage ; le fleuve est poissonneux devant le poste ; « enfin, le climat y est très supportable pour un Européen. »

POPULATION DE SÉDHIOU

La population de Sédhiou est composée de Noirs surtout, et d'Européens. Ceux-ci forment presque exclusivement l'élément militaire et vivent au poste, dont ils constituent la tête de l'effectif, qui comprenait, à notre époque, 8 blancs et 12 à 15 tirailleurs sénégalais, en partie remplacés plus tard par des tirailleurs algériens. Ces Européens étaient : le commandant du poste, lieutenant d'infanterie de marine ; un médecin de 2e classe, médecin-major ; un sergent, un caporal, un clairon, un quartier-maître de manœuvre, patron d'une chaloupe à vapeur ; un quartier-maître mécanicien et un matelot. Cette chaloupe avait été mise aux ordres du commandant pour ses excursions dans la rivière : en faisant voir notre pavillon un peu partout, elle en imposait aux Mandingues, que nous venions de chasser de Sédhiou, et nous assurait la tranquillité. La naïveté de nos ennemis interprétait ainsi, en effet, ses apparitions fréquentes : « L'enfant fait « bonne garde pour aller dire à sa mère ce qui se passe et « l'appeler au besoin. » La mère était l'aviso la *Cigale*, dont la compagnie de débarquement avait, dans la bataille de Morécounda, à leurs prétentions donné bonne leçon.

Quelques autres Européens très rares (nous n'en avons connu que 4), y vivent depuis longtemps ou n'y sont qu'en passant.

De 8 à 10 mulâtres, aidés de noirs instruits, sont employés aux maisons de commerce.

En donnant plus haut la classification des peuplades de la Casamance par M. Bérenger-Féraud, nous n'avons pas eu la prétention d'entreprendre, même approximativement,

une étude sur chacune d'elles : notre compétence, ni le cadre de notre travail ne nous le permettent, et nous ne saurions que répéter ce qui en a déjà été dit par les plus autorisés. C'est uniquement pour savoir à qui nous avons affaire à Sédhiou, où nous rencontrons des représentants de ces peuplades. Aussi nous proposons-nous de les considérer moins à un point de vue particulier, pour les différencier entre elles, qu'en masse, pour en donner les caractères généraux et en montrer la physionomie commune.

Dans ce but, nous avons puisé dans le livre si plein d'intérêt de M. Bérenger-Féraud, directeur du service de santé de la marine : *Les Peuplades de la Sénégambie*, nous rappelant toutefois volontiers les remarques que nous avons nous-même faites et les rapprochant des renseignements donnés par cet auteur.

Sédhiou est cosmopolite au point de vue des noirs : la population est, en effet, composée d'éléments divers en proportions que nous n'avons pu définir à cause de l'immigration constante qui s'est faite durant notre séjour dans ce poste. Nous venions d'avoir la guerre avec les Mandingues, et les tribus avoisinantes, inquiétées par eux, accouraient se mettre sous notre protection. Un dénombrement exact de chaque peuplade n'était donc pas possible, pas plus que de la population totale, soumise ainsi à de trop grandes fluctuations. Cependant nous pouvons approximativement en apprécier la partie fixe à 4500 âmes.

Cette population est formée, en suivant la classification de M. Bérenger-Féraud, de :

1° Yolas (Feloups) et Bagnouns ;

2° Balantes, Mandingues ;

3° Saracolais, Toucouleurs, Ouolofs.

Les Yolas surtout, les Bagnouns, Balantes, Saracolais, sont les plus nombreux et se rencontrent toujours.

Les Ouolofs sont rares. Quant aux Mandingues, ils avaient presque entièrement disparu de Sédhiou à la suite de la guerre que nous leur avons faite ; on n'en voyait qu'accidentellement.

Nous considèrerons rapidement l'origine, les caractères physiques, les caractères intellectuels et les mœurs de ces peuples.

Les Yolas ou Ayamats, Feloupes proprement dits, peuvent être considérés comme les peuples autochtones de la contrée. Ils viennent de la Basse-Casamance.

Les Bagnouns, pendant un temps, auraient été les plus puissants. Ils habitaient surtout la rive gauche de la rivière.

Les Balantes, descendus des hauts pays arrosés par le rio Géba et le rio Cachéo, refoulèrent peu à peu les Bagnouns et, aujourd'hui, sont arrivés sur la rive gauche de la Casamance aux environs de Sédhiou.

Les Saracolais sont l'une des trois grandes divisions des Soninkés. D'après la tradition, les Soninkés occupèrent les premiers le haut-pays, d'où naissent les grandes rivières de la côte occidentale d'Afrique.

Les Mandingues ou Malinkés appartiennent à la population nègre de Sénégambie. Ils vivaient sur les versants N.-N.-O. ou O. du Fouta-Djallon.

Les Bambaras peuplent le vaste pays de Kaarta, sur la rive droite du Sénégal ; ils sont originaires du pays de Torone ou Torong.

Les Toucouleurs s'étendent, sur la rive gauche du Sénégal, du Oualo au pays de Galam.

Enfin les Ouolofs viennent du Oualo et du Cayor.

Plus souvent de taille moyenne ou petite que grande, le nègre de la Casamance est d'assez bonne musculature. Assez bien fait, il a cependant certaines défectuosités, comme les pieds plats et les jambes grêles. La femme est peu favorisée sous le rapport de la beauté : il y en a pourtant, surtout chez les Balantes et les Yolas, qui ont de jolis traits, des formes harmonieuses. Disons une fois que, jeunes filles, elles ont les seins bien conformés, mais tombants dès qu'elles ont enfanté. D'ailleurs, l'habitude qu'elles ont de porter leurs enfants sur le dos et soutenus par une pièce de toile dont les deux extrémités vont s'attacher, en passant sous les bras, au-dessus des seins, ne contribue pas peu à leur déformation et leur flaccidité. La peau, d'un beau noir, devient moins foncée chez les Toucouleurs (two-color), produit de l'union de deux sangs étrangers, Peul et Mandingue, par exemple. Elle est marron-foncé chez les Saracolais. La rareté du système pileux est moins évidente chez les Bagnouns et les Bambaras. Ceux-ci ont même quelques poils sur la poitrine, les bras et les jambes. Plutôt laineux que crépus, les cheveux font l'objet des soins de la femme : leurs manières originales de se coiffer disent souvent à quelle peuplade elles appartiennent. Les hommes mêmes, comme chez les Saracolais, ont quelquefois des tresses, qu'ils attachent sous le menton. Une belle barbe fait leur admiration et provoque leurs marques de respect, d'autant mieux peut-être qu'ils n'en ont guère. Ils ont l'habitude de se raser les poils du pubis avec des tessons de bouteille. Le prognatisme est manifeste chez tous, plus prononcé chez les Mandingues et les Bambaras. Les Yolas se taillent en pointe les dents de la mâchoire supérieure seulement; les Bagnouns et les Balantes, celles des deux mâchoires. Le nez est épaté,

mieux fait chez les Balantes, très écrasé à la racine chez le Bambara. Celui-ci porte aux joues des entailles parallèles, droites ou courbes, s'étendant depuis la tempe jusqu'aux commissures des lèvres. Ces entailles leur sont faites dans leur enfance. Cette distinction a un caractère moins anthropologique que politique ; elle leur sert à se reconnaître. De même, les femmes Balantes en portent sur la poitrine, entre les seins et sur les seins.

D'intelligence bornée, ils sont puérils, vains et orgueilleux, quelquefois ambitieux, comme le Toucouleur. Paresseux à l'excès, souvent voleurs, ivrognes, assassins, ils sont peu ou pas du tout industrieux. Les uns sont plutôt commerçants, les autres cultivateurs modestes de leur riz ou de leur mil ; d'autres préfèrent chasser. Il en est d'humeur guerrière : les Mandingues, par occasion ; les Bambaras, de caractère ; ils ont l'esprit militaire, de la bravoure et forment des corps de troupe bien organisés et disciplinés. Leur organisation sociale laisse beaucoup à désirer ; le père est le chef de la famille, quand la famille existe, car les enfants sont fréquemment vendus comme esclaves. Ils ne se distinguent pas par les qualités du cœur ; ils se montrent, au contraire, le plus souvent égoïstes et peu reconnaissants du bien qu'on leur a fait. Ils croient aux sorciers et ils n'y a pas assez de gris-gris ou amulettes pour les préserver des maléfices. A chaque sujet de crainte est opposé un gris-gris particulier. Aussi vivent-ils de légendes, comme tous les peuples primitifs ; ces légendes sont loin de manquer d'une certaine poésie.

Les uns n'ont aucune religion, les autres sont musulmans par conviction ou par force. Ceux-ci pratiquent la circoncision dans les deux sexes : chez la femme, elle consiste dans l'ablation du clitoris. De sorte que, sous prétexte

d'assurer leur fidélité, leur égoïsme les condamne à une frigidité presque absolue! Les Toucouleurs sont les seuls monogames. Le régime matrimonial des autres est la polygamie. En outre des femmes légitimes, beaucoup entretiennent aussi des concubines. La femme, le plus généralement bête de somme, est mieux traitée dans certaines peuplades que dans d'autres et peut même avoir voix au conseil.

Tous ces peuples font de la musique à leur façon. Ils possèdent certains instruments tels que le « balophon », une sorte de violon à trois cordes avec un archet à une seule, une guitare à calebasses, etc. Le tam-tam, tambour confié au « griot », accompagne toutes les danses. Les femmes chantent en même temps, en battant des mains, des airs monotones, mais qui ont quelque cachet. A tour de rôle, elles s'élancent au milieu du cercle formé et tâchent de mériter, par la grâce ou l'habileté de leurs gestes, l'approbation particulière d'un des nombreux galants qui les entourent et consistant en un objet quelconque qui leur est lancé : c'est que ces danses ont presque toujours un caractère lascif. Les réunions pour le tam-tam, le soir, à la lueur des torches, ont réellement du pittoresque et, tandis que tout ce monde s'agite et s'amuse sous les grands arbres de la place, les infatigables vampires dansent aussi, au-dessus des têtes, leur ronde effrénée.

> Et les chauves-souris, que tout sabbat réclame,
> Volaient et, par moment, épouvantaient la flamme
> De leur grande aile aux ongles noirs.
>
> VICTOR HUGO.

Enfin, pour terminer, disons un mot des vêtements.

Certaines peuplades, comme les Yolas, tout à fait primitives,

très sauvages, vont à peu près nues, n'ayant le plus souvent qu'une bande de tissu large de trois à quatre travers de doigt, qu'ils disposent d'avant en arrière au devant des organes génitaux et rattachent par les extrémités à une ceinture. Ceux qui se sont trouvés depuis quelque temps au contact de notre civilisation finissent par nous imiter en adoptant au moins la « pagne, » pièce de toile dont ils s'enveloppent la partie inférieure du corps en la fixant autour de la ceinture. Quelques-uns y ajoutent le « boubou » longue blouse qui descend jusqu'aux genoux ; mais, à moins d'avoir affaire aux rares Ouolofs de Sédhiou, plus civilisés, on les voit toujours, hommes ou femmes, le torse nu. Enfin certaines femmes, comme les Saracolaises, remplacent le boubou par de la gaze transparente, dont elles s'entourent aussi la tête et, très coquettes, se plaisent à laisser ainsi discrètement paraître leurs formes, quelquefois belles. Enfin les clinquants, le cuivre, l'argent, etc., quelquefois l'or, sont autant d'ornements pour les cheveux, le cou, les membres.

ALIMENTATION

L'alimentation des Européens était, nous l'avons dit, très variée. Entre autres, l'alimentation végétale est d'une grande importance. On comprend toute la valeur hygiénique de la correction qu'apportent à l'alimentation animale les végétaux, légumes ou fruits. Nous avons parlé plus haut de ces ressources. — La viande fraîche (ration de 500 grammes) était fournie largement par les bœufs réservés à la garnison. Nous n'en avons jamais manqué, et la quantité

suffisait. D'assez bonne qualité, elle était cependant parfois anémique. A ce point de vue, nous avons déjà signalé la cause qui nous a paru la plus probable.

L'endaubage ou viande de conserve alternait avec la viande de bœuf ou de veau. Enfin, grâce à la caisse du poste, le mouton et le porc faisaient agréable diversion. Sans compter qu'il était toujours loisible aux Européens d'avoir pour quelques sous un lièvre, une perdrix, des tourterelles ou d'autres oiseaux, achetés aux noirs, lorsque les nombreux sujets de la basse-cour diminuaient ou quand la satiété le commandait. La rivière donnait du poisson : nous n'avons pas observé d'empoisonnement par la chair de cet animal.

La farine, malgré les précautions prises, était souvent avariée par l'humidité et la chaleur. Elle fermentait et était envahie par la mite. Le pain (750 grammes) a toujours laissé à désirer, grâce à l'incurie ou l'inhabileté du boulanger noir. Il était ou mal pétri, ou mal cuit, par conséquent lourd et indigeste.

L'hôpital est approvisionné pour les malades, de quelques conserves (petits pois, pois verts, lait concentré). Le lait à l'état frais nous venait abondamment des vaches du parc. Ressource inestimable, surtout pour les estomacs fatigués ou malades !

Le vin (75 centilitres) vin de campagne, a toujours été bon. Mis, aussitôt son arrivée, en bouteilles, dans des endroits frais, et enfoui dans du sable, il s'est invariablement bien conservé.

Le tafia (10 ou 15 centilitres) est donné avec le café (40 grammes) comme acidulage de l'eau : nous en apprécierons plus loin la valeur.

On prend l'eau nécessaire aux besoins du poste, à une source située à quelques mètres à gauche, à l'ombre des

allées qui l'environnent. Elle a toutes les qualités d'une eau potable : limpide, fraîche (17 degrés, au maximum, le plus souvent), sans mauvaise odeur, ni mauvais goût, ni saumâtre, dissolvant bien le savon, bonne pour la cuisson des légumes, etc.

Les indigènes, comme les Européens, s'y approvisionnent et ne font usage de l'eau du fleuve que pour leurs ablutions. Elle n'était bue au poste que filtrée à l'aide de vastes filtres en grès, un pour les officiers, l'autre pour le reste du personnel. Nous avons toujours veillé à cette précaution : nous n'hésitons pas à y rattacher plus loin certaines immunités, comme celle de la dysenterie.

L'alimentation des noirs consiste en viandes de toutes sortes et poissons. Ils sont friands de la chair du caïman. L'un de ces animaux, ayant été pris une nuit, fut débité, le lendemain, au marché, et les acheteurs étaient nombreux. Leur plat de prédilection est le « couscous, » mélange de plusieurs ingrédients, principalement de farine de mil, de maïs ou de riz en grains avec du poisson ou de la viande, surtout la sauce de cette dernière. Musulmans pour la plupart, ils ne boivent que de l'eau ; mais beaucoup font honneur au vin de palme, avec lequel ils se grisent. Ils le remplacent même volontiers par le « sangara » ou alcool de traite. Transcrivons, par curiosité, la composition de ce « sangara, » donnée par M. Bérenger-Féraud : « 1° quelques feuilles de « tabac ; 2° une poignée de poivre en grains ; 3° quelques « piments rouges ; le tout infusé ou bouilli dans huit litres « d'eau. Ajouter à l'infusion deux litres d'alcool, de qualité « inférieure, et on a dix litres de « sangara ». On comprend l'effet salutaire d'un pareil amalgame !

CULTURES

Le noir est d'une insigne paresse. Dans un pays où tout vient avec facilité et vite, il augmenterait de beaucoup son bien-être s'il pouvait entrer dans son esprit qu'il suffirait pour cela d'un peu de peine. Au contraire, insouciant et vivant au jour le jour, il se contente de cultiver du riz, du mil et du maïs. Ce sont là les compléments nécessaires du « couscous », leur unique plat, peut-on dire. Aussi que de terrain perdu ! Car les cours de leurs cases sont très rarement cultivées, alors qu'il leur serait si facile d'y avoir des légumes et des arbres fruitiers. Ces trois graminées font donc seules l'objet de leur préoccupation. Ainsi, la grande plaine de Bacoum, située au nord-ouest de Sédhiou, à environ 2 kilom. 1/2, est-elle une vaste rizière, et partout dans la campagne voit-on des plantations de mil, moins souvent de maïs. On cultive encore l'arachide, mais elle vient bien à l'état sauvage.

Quant au caoutchouc, aux palmiers, bananiers, au manioc, à la canne à sucre, au tabac, etc., toutes choses qui s'amélioreraient par la culture et seraient autant de sources fécondes pour le commerce, ils poussent sans soins : l'indifférence des indigènes ne les juge pas dignes de plus grande attention. Et pourtant jamais parole n'a été plus vraie que celle-ci : « Ce pays est le trésor central de l'Afrique occidentale. » (A. Vallon. — *Revue maritime et coloniale*, tome VI, page 471.) Et M. Vallon ajoute : « L'établissement à Sédhiou, d'une ferme-« école, où l'usage de la charrue ordinaire serait démontré « aux cultivateurs du cercle, produirait un excellent effet « et pourrait influer sur le développement de la richesse du « pays. » *(Revue maritime et coloniale*, tome VI, page 474).

COMMERCE

Le commerce est assez considérable. Si l'on peut dire qu'il est encore limité relativement au nombre des produits exportés, il faut reconnaître que l'importation donne lieu à de fréquents échanges. C'est ainsi que les noirs amènent des bœufs, apportent des peaux, des arachides, du riz, de la cire, des amandes de palme, des noix de Touloucouma (oléagineuses) et d'autres produits, pour les troquer contre des objets qui leur semblent plus nécessaires ou qui, nouveaux pour eux, ont, à leurs yeux, un prix bien au-dessus de leur valeur intrinsèque. Ce sont, par exemple, le sucre, l'eau-de-vie, le corail, l'ambre, les tissus de coton, les verroteries, les clinquants, de la poudre, des fusils de traite, des sabres, du sel, le tabac, le fer, le zinc, le bois et des articles variés. Rappelons que, peu de temps avant notre départ, le caoutchouc commençait à être exploité et que les résultats obtenus étaient déjà à la satisfaction des commerçants.

DEUXIÈME PARTIE

MALADIES OBSERVÉES

PATHOLOGIE INTERNE

FIÉVRES PALUDÉENNES

Fièvres intermittentes simples. — Les fièvres intermittentes simples ne nous ont présenté rien qui sortît de l'ordinaire et que nous devions faire remarquer. Cependant, traçons-en les caractères généraux.

Elles frappent, de préférence, les individus qui résident depuis au moins quelques mois dans la localité ; moins souvent ceux qui arrivent de France, surtout lorsqu'ils évitent les imprudences ou les excès. Elles sont plus ou moins fréquentes, suivant les saisons : l'hivernage est celle qui favorise, nous l'avons vu, la production et la diffusion du miasme palustre. Dans la saison fraîche, ces conditions sont bien diminuées. C'est ici le cas d'apprécier, avec M. le professeur Layet, l'influence étiologique des vents. Il admet que les vents alizés qui soufflent dans cette saison sont des « courants

actifs et bienfaisants, » et que les moussons, vents de la saison des pluies, n'ont pas « la puissance de translation que présentent ces derniers. » A cause de leur origine, « échauffement des terres et déviation imprimée par cet échauffement à la direction des vents alizés », ils sont plus facilement modifiés par les causes qu'ils rencontrent et, n'agissant que sur le littoral, sont riches en effluves et en humidité.

Nous avons vu les accès succéder à l'exercice de la chasse, à l'action du soleil, au remuement de la terre. Les hommes employés aux jardins étaient des noirs, mais guidés par des blancs qui, s'intéressant aux différentes opérations du jardinage, ne tenaient pas toujours compte des conseils reçus et de la prescription qui leur avait été faite de ne jamais assister au remuement du terrain.

Ces fièvres parcourent les trois stades classiques. Elles sont presque toujours bénignes et l'intermittence est leur caractère dominant. Nous n'en avons pas rencontré de rémittentes, sans complication bilieuse. Souvent accompagnées ou suivies d'accidents bilieux légers et passagers, de catarrhe gastro-intestinal, de congestion de la rate et du foie, elles laissent après elles un état d'anémie plus ou moins grande et une prédisposition à d'autres accès simples, ou aux formes bilieuses, principalement à la bilieuse mélanurique, ou, encore, à la bilieuse ictéro-hématurique. Leur type est peu défini. Il est plutôt irrégulier et semble beaucoup dépendre des conditions d'hygiène propres à l'individu : le tierce serait, après l'irrégulier, le plus ordinaire. Le sulfate de quinine et le quinquina sont les deux principaux agents à y opposer, à toutes les époques. Les vomitifs et purgatifs sont nécessaires contre les complications gastro-intestinales.

FIÈVRES COMPLIQUÉES

Aucune autre forme de fièvre compliquée n'a été offerte à notre observation que la bilieuse, dans ses variétés intermittente, rémittente et hématurique.

Fièvre intermittente bilieuse. — A part l'existence simultanée des accidents bilieux et de l'accès, la longue durée de l'ictère, les récidives fréquentes, qu'on peut donner comme caractéristique de cette fièvre, il est difficile, sinon impossible, d'en tracer la physionomie générale. Un exemple le fera mieux connaître.

OBSERVATION

Zinger, quartier-maître mécanicien, 25 ans, à Sédhiou depuis cinq mois et demi, a eu des accès de fièvre intermittente irréguliers. Depuis quelque temps, tendance aux manifestations bilieuses.

Le 25 septembre 1882. — Vers les cinq heures du soir, frissons violents avec vomissements bilieux, puis selles bilieuses un peu plus tard ; douleur à l'hypochondre droit ; accès violents (40°) parcourant ses trois stades. — Sulfate de quinine : 1 gr. en une fois.

26 septembre, matin. — Apyrexie, mais catarrhe gastro-intestinal. — Ipéca : 1 gr. 50. — S. q. : 1 gr.

26, soir. — Nouvel accès aussi fort, nouveaux vomissements, teinte subictérique des téguments et des conjonctives ; sensation de constriction épigastrique ; lombago violent.

S. q. : 1 gr.

Potion... { Laudanum.. / Ether..... } { 20 gouttes. / ââ. } pour la nuit.

27, matin. — Apyrexie, mais grande fatigue, bouche très amère, estomac susceptible à l'égard des boissons, nausées.

Calomel : 1 gr. — S. q. : 1 gr. 25.

27, soir. — Retour de l'accès, teinte ictérique plus marquée, vomissements.

Potion. { Laudanum.. / Ether..... } { 20 gouttes. / ââ. } à alterner avec potion, s. q. : 1 gr.

28. — Apyrexie toute la journée. — Soir : accès moins fort (39°5). — Limonade citrique. — S. q. : 1 gr.

29. — Matin : apyrexie. — Soir : 38°8. — Limonade citrique. — Rhub. : 1 gr. 50. — S. q. : 1 gr.

Du 30 septembre au 7 octobre inclus. — Apyrexie. Grande fatigue seulement. La quinine est continuée avec du quinquina en poudre, 10 gr. par jour.

Le 8 au soir. — Accès précédé et accompagné des mêmes symptômes qu'au début : 40°2, avec frissons terribles et de longue durée.

Thé punché léger. — Ipéca : 1 gr. 20. — S. q. : 1 gr. 25.

Les 9, 10 et 11. — La fièvre revient toujours le soir, plus ou moins violente, avec vomissements. — S. q. et quinquina.

Le 12. — Apyrexie, anorexie, teinte ictérique, grande faiblesse.

A partir de cette date, le malade amaigri continue le sulfate de quinine et le quinquina. Quelques bouteilles d'eau de Vichy complètent le traitement, jusqu'à parfait rétablissement.

Fièvre rémittente bilieuse. — Elle est plus ordinaire à la côte occidentale d'Afrique que la forme qui précède. Elle peut se rencontrer à toutes les périodes du paludisme ; mais il est plus fréquent de la voir au début surtout, ou à la fin ; elle peut être mélangée d'intermittente bilieuse.

Si, d'après M. le docteur Grall, médecin de 1re classe de la

marine *(Archives de médecine navale,* août 1886. — *Contribution à l'étude des fièvres intertropicales),* elles sont, dans la forme chronique de l'impaludation, le résultat des lésions viscérales aussi bien que de l'imprégnation malarienne, dont les effets se surajoutent, elles peuvent être aussi, au début, le produit de la fièvre climatique liée à cette même imprégnation. « Mais « on n'est pas en droit pour cela, ajoute-t-il, d'ériger en pré- « cepte que l'acclimatement entraîne forcément ces formes « graves de la malaria. Cela n'est pas exact, même pour les « zones les plus chaudes et pour les pays les plus malsains. « On peut en préserver la moyenne partie du groupe. Il suffit « que les arrivages aient lieu à une saison propice, et qu'on « accorde aux nouveau-venus le confortable et les ménage- « ments nécessaires. Il est tout aussi indispensable d'assurer « le rapatriement des hommes au bout d'une période de « séjour colonial, qui ne doit guère dépasser deux ans ; car, « à cette date, chez beaucoup d'entre eux, évoluent déjà les « lésions phlegmasiques de l'intoxication chronique. » Cette fièvre est le plus souvent le partage des hommes qui sont soumis à des fatigues, et l'hygiène est encore le meilleur préservatif.

Les excellentes conditions d'existence faites aux Européens du poste de Sédhiou, expliquent seules pourquoi nous avons eu rarement l'occasion d'observer cette forme de fièvre. Et quand il nous a été donné de la rencontrer, c'est plutôt au bout d'un certain temps de séjour qu'au début, alors que les intéressés avaient subi l'action d'accès précédents, plus ou moins nombreux.

Elle offre deux périodes : la période aiguë ou du début, et la période d'adynamie. La première est précédée de prodromes, qui durent de quatre à cinq jours et pendant lesquels la température oscille, le matin, entre 37° et 37°6, et est plus élevée

le soir. Alors, à partir de ce quatrième ou cinquième jour, le type rémittent est franchement constitué. — L'accès débute dans la nuit, généralement. Alors, la fièvre est ardente, la soif modérée, la langue sèche, la région splénique surtout et l'épigastre sont douloureux ; les vomissements bilieux s'établissent et l'ictère apparaît bientôt. Les urines renferment du pigment biliaire et quelquefois de l'albumine.

A partir du quatrième ou cinquième jour encore, la température monte de 37°5 (matin) à 38°5 (midi) ; à partir de midi, elle tombe, et le soir elle est revenue à 37°5. (Grall). « Cette inversion de la courbe thermique, dit cet auteur, « est un phénomène de haute importance ; en dehors de la « tuberculose et de quelques affections septicémiques, ce « simple fait permet d'affirmer que l'homme est en puis- « sance de paludisme. » Puis, plus tard, la température augmente en présentant toujours son maximum vers midi, et le commencement de la défervescence le soir. Il y a des rémissions fébriles principalement le matin. Cette première période revêt parfois une physionomie subtyphoïde, avec délire la nuit.

La deuxième période est marquée par de l'adynamie et une défervescence plus franche, peu à peu définitive, avec laquelle coïncide, du 7^{e} au 10^{e} jour, une moindre fréquence du pouls. La chute de la température est quelquefois accompagnée de sueurs profuses, véritablement critiques, et d'une augmentation de la quantité des urines. Lentement, tout rentre dans l'ordre ; mais l'ictère persiste et le malade est dans un état de profonde adynamie, parfois encore accrue par des accès intermittents ; de sorte que la convalescence est souvent longue et pénible et le rétablissement peut rester incomplet.

Le pronostic est variable, souvent grave, surtout quand

l'albumine existe dans l'urine ou qu'il y a complication d'accidents typhiques. La guérison est souvent suivie de récidive.

Le traitement consiste en : ipéca, au début, et surtout quand y a complications gastro-intestinales ; sulfate de quinine, vers le soir, de préférence, à la dose d'un gramme, en une fois ou deux, à une demi-heure d'intervalle ; limonade citrique. Diète au bouillon ou diète lactée. La continuation de la quinine à dose préventive (0 gr. 50 au plus), est une bonne précaution à garder durant les quelques jours qui suivent immédiatement et même pendant la convalescence. On y adjoindra le quinquina, avec avantage.

OBSERVATION

Bonin, caporal, 25 ans, neuf mois de Sédhiou, a eu de très nombreux accès paludéens.

Le 7 octobre 1882. — Vers deux heures du matin : horripilation, frissons légers, agitation ; dans la matinée, vers les neuf heures : céphalée, bouffées de chaleur, anorexie, bouche mauvaise. Pouls accéléré dans l'après-midi, un peu de chaleur à la peau. Le soir, tout disparaît ; seulement de la fatigue.

Mais, comme la veille, vers une heure et demie du matin, le malade est réveillé par les mêmes sensations. Les symptômes précédents reparaissent dans le même ordre, les jours suivants, jusqu'au quatrième, c'est-à-dire le 11 octobre. — S. q. : 0,50, tous les jours.

11 octobre. — T. : matin, 39°4 ; midi, 39°8 ; soir, 39°2.

Les hypochondres sont douloureux, la région splénique est tuméfiée. Langue saburrale, vomissements bilieux. — Ipéca : 1 gr. 50. — S. q. : 1 gr. — Limonade citrique.

12 octobre. — T. : matin, 38°8 ; midi, 39°6 ; soir, 38°9.

Mêmes symptômes. L'ictère se dessine. Même traitement, moins l'ipéca.

13 octobre. — T. : matin, 38° ; midi, 39°8 ; soir, 39°3.

Les symptômes précédents s'amendent un peu. Cependant la douleur des hypochondres persiste, surtout à gauche ; l'ictère apparaît franchement. Les urines renferment du pigment biliaire.

Limonade citrique et s. q. : 1 gr.

14 octobre. — T. : matin, 38°5 ; midi, 39°3 ; soir, 37°5.

Mieux marqué. Les vomissements cessent presque ; nausées seulement. Langue sèche, soif. L'ictère est parfait. Encore du pigment dans les urines.

Limonade citrique. — S. q. : 1 gr. — Rhubarbe : 1 gr. 50. — Lait.

15 octobre. — T. : matin, 37° ; midi, 38° 1 ; soir, 37°3.

Grande amélioration. Grande fatigue seulement. Teinte ictérique. Peu de pigment des urines. Langue meilleure. Le malade prend un potage léger, du lait.

Lim. citrique. — Rhub. : 1 gr. 50. — S. q. : 1 gr.

16 octobre. — T. : matin, 36°8 ; midi, 37°4 ; soir, 37°.

A partir de ce moment, commence la convalescence. Adynamie. Continuation de la quinine, à dose faible : 0 gr. 50, d'abord, puis 0 gr. 25, tous les jours, au repas du soir. Quinquina et toniques. Lait. Alimentation progressive.

Nos autres observations ont été moins concluantes, parce que la maladie a eu moins de franchise d'allure et qu'elle nous a semblé mélangée d'accès intermittents.

Fièvre bilieuse mélanurique. — On a dit que Sédhiou est la patrie de la fièvre bilieuse mélanurique, pour exprimer sans doute la fréquence de cette maladie dans cette localité. Celle-ci se trouve, en effet, dans les conditions voulues pour que l'empoisonnement maremmatique ait souvent cette

haute expression. Nous avons entendu parler de plus d'un cas ; nous en avons relevé quelques autres sur les registres médicaux, malheureusement incomplets. Un capitaine, commandant du poste, venait d'être emporté lors de notre arrivée ; enfin, un artilleur, soigné par nous, en a été très sérieusement atteint et a récidivé deux fois : ces deux malades ont été observés en moins de six mois.

Je lis dans M. Borius : « Cette maladie ne frappe jamais « que les sujets habitant le pays depuis assez longtemps « et ayant eu de nombreux accès de fièvre. » (*Topographie médicale du Sénégal. — Archives de médecine navale*, mars 1882, page 237). Il en est ainsi ordinairement. Ce capitaine, cet artilleur, et un soldat d'infanterie de marine que nous avons vu guérir au camp des Madeleines, près Dakar, étaient dans ce cas. Mais nous connaissons deux exceptions à la deuxième partie de cette règle et nous les croyons dignes d'être signalées.

Un aide-commissaire de la marine, du cadre colonial, rentré depuis huit mois environ de la Nouvelle-Calédonie, où il n'avait jamais été malade, n'ayant eu à Saint-Louis aucune fièvre, meurt, à peine arrivé dans le Haut-Fleuve, d'un accès bilieux mélanurique.

Qu'on nous permette de nous mettre en cause pour l'autre exception, Nous traversons quinze mois de séjour à Sédhiou, à très peu de chose près, il faut l'avouer, impunément, puisque, à part quelques petits flux bilieux que nous corrigions par la diète relative ou un régime plus léger, nous n'avons été éprouvé que trois fois : aux deux premières, mouvement fébrile seulement, avec embarras gastrique ayant nécessité 30 grammes d'huile de ricin et 0 gr. 50 de sulfate de quinine ; à la troisième, un fort accès de fièvre, quelques jours avant notre départ.

Nous arrivons à Saint-Louis, où nous faisons invariablement notre service, n'ayant que les mêmes flux bilieux avec légère suffusion ictérique passagère, de la fatigue liée à cet état et à l'anémie résultant de nos vingt-deux mois de colonie ; mais jamais de fièvre, jusqu'au jour où se déclare brutalement, dans une nuit, un accès bilieux ictéro-hématurique. Et remarquons qu'il s'agissait bien pour nous, d'une fièvre ictéro-hématurique, car nos urines, analysées par notre camarade et ami M. Daniel, aide-pharmacien de la marine démissionnaire, ont donné, par un mélange de teinture de gaïac et d'essence de térébenthine, la coloration bleue intense caractéristique de la présence du sang.

A notre sens, la prédisposition à contracter cette maladie n'est donc pas absolument sous la dépendance de nombreux accès. Nous savons, d'ailleurs, que l'impaludation n'a pas toujours la fièvre pour expression : la cachexie paludéenne peut s'établir d'emblée sans qu'il y ait jamais eu accès intermittents ou rémittents (Dieulafoy). Si la race blanche est moins souvent atteinte de cachexie d'emblée que de cachexie acquise (Nielly), elle peut en être atteinte. Enfin citons Jaccoud : « ..... L'état cachectique peut apparaître au « grand complet chez les individus qui n'ont jamais eu « d'accès ; et, dans ce cas même, cet état peut être amélioré « ou guéri par le sulfate de quinine, fait qui ne permet aucun « doute sur son origine. Il résulte de là que la cachexie est « favorisée par les accès de fièvre, mais qu'elle est produite « directement par l'infection miasmatique. » (*Pathologie interne*, tome II, page 584). — Quoi donc de surprenant dans le fait d'une personne ayant vécu suffisamment dans un pays impaludé pour être cachectique, et qui, sans avoir eu du tout ou presque pas de fièvre, voit se déclarer chez elle un accès bilieux mélanurique, à la suite d'un excès,

alcoolique ou vénérien, de fatigues, par exemple ? En ce cas, il me semble que, sous l'influence de ces causes, il se fait une réaction fébrile, qui prend de suite cette physionomie paludéenne sérieuse, parce qu'elle s'adresse à un terrain propice, saturé de l'infectieux palustre, cachectique, en un mot, tout naturellement prêt à manifester son imprégnation par une telle modalité. La prédisposition existait, mais il lui fallait une cause efficiente pour trahir sa nature et ses tendances. Aussi préférons-nous la manière de voir de M. le professeur Nielly : « Elle ne débute jamais d'emblée ; il y a « le plus souvent impaludation antérieure, plus ou moins « accusée. » (*Eléments de pathologie exotique,* page 202).

Nous ne voyons aucune particularité qui n'ait été déjà signalée au sujet de la symptomatologie.

Le pronostic n'est pas toujours fâcheux. Exemple : le canonnier Lafargue qui en a guéri trois fois. Les récidives sont fréquentes. Le rapatriement est, pour cette raison, absolument de règle, en principe.

Le traitement consiste en purgatifs salins répétés ; sulfate de quinine à haute dose, jusqu'à 2 grammes en vingt-quatre heures, en injections hypodermiques de préférence ; potion perchlorure de fer (xx à xxv gouttes) ou limonade sulfurique (2 gr. pour 1,000 d'eau). Diète au bouillon ou au lait.

Nous avons été nous-même soumis à ce traitement par M. le docteur Jobet, médecin principal de la marine, à qui nous faisons ici hommage de notre reconnaissance.

MALADIES DU TUBE DIGESTIF ET DE SES ANNEXES

Diarrhées. — Nous n'avons jamais eu affaire à des diarrhées longtemps rebelles. Ces faits sont en corrélation directe avec la rareté de la dysenterie, qui naît souvent de flux diarrhéiques prolongés. Celles qui nous ont occupé étaient liées soit à une légère congestion hépatique, se manifestant par la présence de la bile dans les selles et de la douleur à l'hypochondre droit, soit à un catarrhe gastro-intestinal, ou bien consécutive à de la dyspepsie. Dans tous ces cas, un ipéca au début, un purgatif salin, la diète, l'écorce de quinquina en décoction, les révulsifs à la région hépatique, suffisaient pour rétablir l'ordre. Quelquefois, la diarrhée persistant, nous nous adressions au sulfate de quinine, donné en même temps que du quinquina, et, après quelques oscillations, le succès répondait à notre attente. Diarrhées palustres par conséquent, qui se répétaient de loin en loin, mais n'avaient, chaque fois, pour ainsi dire, pas de durée.

Dysenterie. — « D'après ce que nous avons pu constater, » dit M. Borius *(Topographie médicale du Sénégal)*, « la fréquence « de la dysenterie augmente en descendant le long de la « côte occidentale d'Afrique. » A l'encontre de cette opinion, citons ce passage de la thèse de M. le docteur Rançon, médecin de la marine, au sujet de la dysenterie dans les rivières du Sud : « Nous avons pu constater dans les diffé- « rents rapports adressés à M. le chef du service de santé « de la colonie par MM. les médecins des postes, que les « affections paludéennes y prédominent. La dysenterie n'y « viendrait même qu'en deuxième ou troisième rang... Pour « nous, pendant les deux mois que nous avons servi à

« l'hôpital de Gorée, nous n'y avons pas vu entrer de dysen-
« tériques provenant des postes du Sud ». *(De la Dysenterie endémique des pays chauds, notamment au Sénégal,* thèse pour le doctorat, Bordeaux, 1886). — M. Bérenger-Féraud, dans son *Traité de la fièvre jaune au Sénégal*, constate que la dysenterie est rare à Sédhiou. Nous sommes heureux d'apporter, à notre tour, notre témoignage en faveur de cette opinion. Car la négation presque absolue d'une maladie si fréquente, au contraire, dans les pays chauds, liée si souvent au paludisme, dans une contrée voisine du Sénégal, où elle est l'une des plus redoutables et fait le plus de victimes, nous a toujours frappé. En y réfléchissant et cherchant à nous défendre de l'idée qu'on ne l'y voyait pas plus souvent que nous ne l'avions nous-même rencontrée, nous n'avons pu cependant en méconnaître la rareté. Un seul cas, en effet, est venu à notre connaissance et chez un mulâtre, employé de la maison Blanchard, de Marseille, celui même dont nous parlons plus loin, à l'article *Tœnia*. Cette dysenterie, coïncidant avec la présence du parasite, s'améliorant après l'évacuation par les tœnifuges d'une certaine portion de l'animal, guérie après l'expulsion de la tête, nous l'avons naturellement rattachée à la présence du cestoïde. « Nous ferons remarquer, » dit M. Rançon, « que la présence de ce parasite dans l'intestin ne
« doit pas être considérée comme une simple complication ;
« il faut encore la regarder comme une cause fréquente de
« dysenterie au Sénégal. Nous avons vu, surtout chez les
« noirs, des malades entrer à l'hôpital pour la dysenterie et
« accuser en même temps l'existence d'un tœnia. Il suffisait
« de l'expulser pour voir la dysenterie disparaître peu après. »
(Thèse citée). — De sorte que, en dehors de ce cas et de cette cause, nous n'avons pas vu, à Sédhiou, d'autres dysenteries, ni par conséquent l'action des autres causes si communes,

même par la maladie, résulter de diarrhées. Faut-il voir la raison de cette immunité dans la qualité de l'eau, eau de source, qui servait de boisson à la troupe? Elle est, nous l'avons déjà dit, dans les conditions naturelles voulues d'une bonne eau potable. De plus, on la purifiait par la filtration. On peut donc admettre qu'elle n'y a pas été indifférente. Devons-nous la chercher dans l'alimentation saine, variée, hygiénique, réparatrice du poste ? Certes, il faut y songer, puisque tant de qualités ne peuvent qu'assurer de bonnes digestions, la réparation des pertes organiques, prévenir le surmenage des voies digestives, le catarrhe et l'inflammation consécutifs. Invoquons enfin la bonne hygiène générale des intéressés, qui se sont montrés le plus souvent dociles à nos conseils.

Hépatite. — « Nous avons vu, au Sénégal, quelques mé-
« decins considérer l'hépatite comme rare, alors que d'autres
« médecins la disaient très fréquente..... Le silence de l'or-
« gane hépatique est souvent tel que l'on ne diagnostique
« l'affection que parce qu'on la cherche, comme, en France,
« on ne diagnostique souvent l'endocardite qu'en la cher-
« chant. » (Borius, *Topographie médicale du Sénégal. — Arch. de méd. nav.*, avril 1882, page 201).

Nous ne saurions baser une opinion sur ce qu'il nous a été donné de constater à Sédhiou, car le petit nombre d'Européens n'offrait à la maladie que des chances rares de développement. Toutefois, nous sommes en droit d'affirmer qu'aucun des blancs du poste ne s'est beaucoup plaint de la région hépatique et qu'en dehors de légères congestions, qui accompagnaient les accès paludéens ou y succédaient, passagères dans tous les cas, nous n'avons, malgré nos recherches assidues, jamais rencontré l'hépatite vraie. Nous

devons ajouter pourtant que nos Européens du poste menaient une vie régulière et le plus ordinairement sans excès. Et nous croyons rester dans la vérité en admettant, malgré tout, la probabilité de cette affection à Sédhiou, comme au Sénégal même, c'est-à-dire sous un climat qui a tant d'analogie avec celui de la Sénégambie et dans un pays absolument impaludé.

AFFECTIONS THORACIQUES

Les *angines* et les *bronchites* sont rares chez les Européens, mais si communes chez les noirs qu'on peut avancer sans exagération qu'elles constituent deux de leurs plus fréquentes maladies. Leurs déplorables conditions d'hygiène, qu'on les envisage au point de vue de leurs habitations, de leurs habitudes ou de l'insuffisance de leurs vêtements, sont, à n'en pas douter, les causes prédisposantes réelles. Elles ont d'autant plus d'influence qu'ils sont toujours très sensibles aux moindres variations de la température, surtout pendant la saison fraîche. Cette influence ne se borne pas toujours à ces simples manifestations, mais peut avoir pour résultat une pleurésie, comme il nous a été donné d'en constater une chez un Yola et probablement aussi des broncho-pneumonies, pneumonies, etc. En sorte qu'il est, je pense, possible de rencontrer toutes les affections des bronches et du poumon. Nous avons relevé plusieurs cas de *phthisie pulmonaire* chez les noirs ; les facteurs qui nous ont paru les plus probables sont : la scrofule, la misère, l'action de la température, qui est une si grande cause de débilitation.

Il nous semble enfin intéressant de noter un cas d'*hémorrhagie bronchique* rebelle, par allaitement prolongé. La durée

pendant laquelle allaitent les négresses, dépasse, en général, les limites admises : c'est ainsi que bien des enfants tètent encore, qui sont en âge d'être sevrés. Tel était le cas de cette Ouolove qui fait le sujet de notre note. Aussi, aucun des moyens ordinaires (acide sulfurique, pot. perchlorure de fer, glace, boissons glacées, ventouses, etc.), n'y faisait. L'auscultation ne révélait d'ailleurs aucun symptôme de tuberculisation. Interrogée au sujet de ses menstrues, cette femme, par timidité ou pudeur, ne nous donnait que des indications peu précises quand, à une de nos visites, nous vîmes sur ses bras un magnifique garçon. C'est alors que nous apprîmes que notre malade nourrissait depuis plus de vingt mois. Le volume considérable des seins, l'abondance et la bonne qualité du lait furent pour nous les preuves d'une aménorrhée parfaite et d'une bronchoragie supplémentaire consécutive. Sur nos conseils, cette femme sevra son enfant, tout médicament fut supprimé, les toniques seuls donnés et les hémorrhagies allèrent diminuant, pour enfin tarir. Les règles reparurent et la santé revint.

ANÉMIE

L'*anémie* doit être regardée comme la maladie inévitable de tout Européen qui a vécu un certain temps dans les contrées tropicales. Qu'elle soit le résultat du climat seul, par suite de l'action de la température, par l'abondance de la transpiration, l'insuffisance de la réparation et de la nutrition, ou du climat et des maladies, elle existe, à des degrés différents, mais elle existe. C'est donc le lot forcé de chacun.

A Sédhiou, le climat et le sol réalisent à la perfection les mauvaises conditions désirables pour que l'anémie soit aussi

entière que partout ailleurs. Température, humidité, électricité, maladies, en voilà plus qu'il n'en faut. Aussi la décoloration des téguments, l'affaiblissement général, l'atonie des organes digestifs sont-ils la moindre des parts qui reviennent à celui dont le séjour s'y est tant soit peu prolongé. Les mulâtres mêmes des maisons de commerce fuyaient la localité pendant plusieurs mois de l'année, et ce n'était pas qu'ils eûssent jamais été malades, mais parce que, au bout de quelque temps, ils partageaient la fatigue commune et éprouvaient le besoin d'un changement d'air, à Gorée ou en France.

A ce sujet, citons M. Bérenger-Féraud *(De la Fièvre jaune au Sénégal,* article *Topographie)* : « Quelques Européens ont « pu y (en Casamance) passer un certain nombre d'années « et encore ferai-je observer qu'ils rentraient le plus souvent « à Gorée, pendant l'hivernage ; mais le plus grand nombre « ne peut prolonger son séjour au-delà de deux ans. » Nous avons été à même, en effet, de juger de l'état pitoyable des Européens rentrant avant nous, du poste, au bout d'une seule année de séjour. Bien que leur santé fût encore bonne, relativement à ce qu'elle eût été si la maladie les avait plus souvent éprouvés, ils étaient profondément atteints d'anémie, de cette anémie qui confine à la chlorose. Et même il était temps qu'ils fussent rappelés, car la nostalgie commençait à dompter toutes ces énergies, qui avaient jusqu'alors lutté efficacement. Que de fois avons-nous saisi dans les conversations, un mot plus ému que d'ordinaire, sur la patrie ou la famille ! C'est qu'alors, se rendant compte des effets du climat auxquels ils n'espéraient plus pouvoir résister, ils comprenaient la nécessité du départ et se prenaient à regretter ce qu'ils aimaient. Que de fois aussi n'avons-nous pas essayé, en nous mêlant à ces causeries,

de chasser l'idée noire, d'y formuler une espérance et, par une note gaie, de ranimer un peu ces cœurs allanguis et découragés ! Mais à quoi eûssent abouti nos encouragements, si le rapatriement n'avait mis fin à leur exil ! « Rien n'est « triste comme la mort par anémie, dans les postes isolés « et lointains de nos possessions sénégalaises. Le malade « s'éteint lentement, meurt, pour ainsi dire, debout. Les « hallucinations de la nostalgie finissent par remplacer, « pour lui, la vie réelle. S'asseyant chaque jour à votre « table, il vous parle de sa famille, de la promenade qu'il « vient de faire sur la place publique de sa ville natale ; il « répond aux paroles que lui adressent des êtres imaginaires « ou des personnes aimées, dont sa mémoire lui fait passer « l'image sous les yeux. Lorsqu'il sort de son état de douce « folie, d'hallucinations mélancoliques, c'est pour recon- « naître l'affreuse réalité des choses, prendre le calendrier, « y biffer un des jours qui le séparent du moment de « l'arrivée du navire qui doit apporter son remplaçant, « arrivée qui souvent a lieu trop tard.... »

MALADIES ÉPIDÉMIQUES

Variole. — Au moment où nous arrivions à Sédhiou, s'éteignait une épidémie de variole : c'était au mois de mai, par conséquent à la fin de la saison sèche. Elle avait sévi exclusivement sur les Noirs, chez qui elle avait trouvé un terrain favorable à son développement. L'institution de la vaccination n'étant pas, ni ne pouvant être connue de ces peuples, la variole les a plus d'une fois visités bien cruellement, car ne sont pas en petit nombre ceux qui en portent des traces profondes. Aussi, à part quelques gens venus des

centres de la colonie et qui forment l'exception, n'ont-ils, pour se préserver de cette terrible maladie, que le bénéfice de précédentes atteintes. Ne serait-il donc pas à souhaiter que le médecin du poste fût muni de plaques ou tubes de vaccin, et que le commandement, en faisant comprendre à tous l'importance d'une telle mesure, en facilitât ainsi la propagation? On n'a pas moins fait pour les postes de la Cochinchine parcourus par des médecins dits « vaccinateurs. »

Rougeole. — Nous avons assisté aussi à une épidémie de rougeole, qui a sévi sur les enfants surtout. Elle n'a présenté aucune particularité digne d'être mentionnée. Nous n'avons remarqué que la facilité avec laquelle se faisait toujours l'éruption, grâce à la température ambiante élevée, et bien des enfants que nous visitions vivaient le plus souvent et impunément hors du lit, peu vêtus, malgré nos conseils et à cause de l'incurie des parents : nous n'avons jamais vu de complications.

Fièvre jaune. — En terminant l'étude des maladies internes propres à Sédhiou, nous ne pouvons, à notre avis, omettre de noter un point d'autant plus intéressant qu'il se rapporte à une affection fréquente au Sénégal. Il s'agit de la fièvre jaune, dont l'apparition dans la localité a été exceptionnelle, d'après les renseignements que nous avons recueillis dans le pays même. En effet, dans son historique du typhus amaril *(De la fièvre jaune au Sénégal)*, M. Bérenger-Féraud ne note, à tout bien prendre, depuis l'époque où il a fait son apparition dans la colonie, qu'une épidémie à Sédhiou : elle eut lieu en 1866. Il parle bien d'une « épidémie sérieuse » qui, en 1842, aurait atteint les deux tiers de l'équipage de la *Malouine*, en Casamance ; mais il ajoute que les rapports des médecins « furent alors unanimes à dire que c'étaient des fièvres palu-

« déennes justiciables du sulfate de quinine, et non la fièvre « jaune. » Il signale encore que, le 15 juillet 1837, le même brick, la *Malouine*, arrive à Gorée, et que, le 4 août, se déclare une maladie qui fait craindre un moment, la fièvre jaune, mais qu'on reconnaît bientôt être simplement de la fièvre intermittente. D'ailleurs, ce bâtiment revenait de l'embouchure de la Casamance, « où il était allé fonder un établissement. » Enfin, pendant les terribles épidémies de 1830 et 1837, « la Casamance fut épargnée, grâce à ses rares com- « munications avec les points centraux de la colonie. »

En somme, de 1759 ou 1760, qui est l'époque la plus reculée où l'on trouve des vestiges de la maladie sur le fleuve Sénégal, jusqu'en 1882 inclusivement, date de la dernière épidémie, le typhus amaril n'a visité qu'une seule fois la Casamance, et Sédhiou, en particulier.

Si nous pouvions prétendre à chercher la raison de cette immunité relative, nous inclinerions à la rapporter, avec M. Bérenger-Féraud, surtout au petit effectif d'Européens vivant à Sédhiou. « Mais, comme le foyer était peu propice « à son extension, vu que le nombre des blancs était très « restreint, la maladie s'éteignit bientôt, » dit-il, au sujet de l'épidémie de 1886. Et, plus loin, en parlant des différents points de la côte d'Afrique, il apprécie que Sierra-Leone n'est pas le seul où la fièvre jaune soit fréquente ; « seule- « ment, ces pays, étant des centres de population européenne « infiniment moins étendus, ne présentent pas la maladie « avec la même fréquence. » Nous aurions moins foi dans la rareté des communications ; car, même pendant l'hivernage, elles sont assez fréquentes avec Gorée et Carabane, à fortiori. Nous étions encore à Sédhiou tandis qu'il y avait de la fièvre jaune à Dakar et Gorée, et nous n'avons pas vu que les communications aient jamais été moindres, pas

plus que nous n'avons constaté l'importation de la fièvre jaune. En refusant donc à cette raison une valeur absolue, nous croyons plutôt qu'application rigoureuse des mesures quarantenaires a sans doute été bien faite toujours.

AUTRES MALADIES

Comme autres maladies, nous avons observé : deux cas de rhumatisme articulaire ; une névralgie sciatique, chez une jeune fille noire, consécutive à la rétention des règles par refroidissement (bain froid dans la rivière) ; (vives douleurs aux reins, descendant dans la cuisse gauche, suivant le trajet du nerf sciatique ; sangsues au périnée, aloès ; réapparition des menstrues, guérison.) — L'alcoolisme est fréquent, la gale commune. La maladie du sommeil existe, mais nous n'avons pas eu l'occasion de l'étudier.

PATHOLOGIE EXTERNE

Ulcères simples. — La plupart des noirs sont porteurs d'ulcères siégeant presque toujours à la partie inférieure de la face antérieure des jambes ou aux chevilles. L'ulcère est souvent unique ; rarement, il y en a plus de deux. Leur forme est arrondie ou elliptique ; les bords ne sont pas décollés et se continuent insensiblement avec le fond qui est sensible,

sans œdème avoisinant. Il n'y a aucun putrilage à leur surface : ils n'ont pas le caractère phagédénique, c'est-à-dire qu'ils s'étendent bien d'une façon lente, tant que les causes d'irritation persistent, surtout la malpropreté habituelle à ces gens, mais n'ont pas cette tendance à envahir rapidement les tissus sains et, souvent, malgré le traitement. Leur cause première est manifestement l'action mécanique des ongles qui produisent des écorchures dont la guérison est nécessairement entravée par l'irritation de l'air, des poussières, des mouches et le manque de soins corporels. Nous avons toujours obtenu une prompte modification de leur surface, bourgeonnement, suppuration franche, simplement par l'application de styrax et, au besoin, par une médication générale tonique ; enfin, au moment venu, une cuirasse de diachylum complétait la cicatrisation, que nous n'avons jamais vu se démentir.

Plaies par instruments tranchants. — L'entente ne peut se mettre toujours chez les indigènes, sans coup de couteau. Aussi, est-il assez ordinaire d'avoir affaire à des plaies par instruments tranchants (couteau et coutelas). Nous comptons :

Plaies de la main.....	2
— des joues.....	1
— du front.....	1
— de l'abdomen.....	3
— de l'avant-bras.....	5
— du cou.....	2

En général, superficielles, intéressant la peau et le tissu cellulaire, elles sont plutôt étendues en surface. La cicatrisation sans complication est la règle.

Phlegmons. — Le phlegmon est une affection assez fréquente chez les nègres. Nous en relevons dans nos notes :

Phlegmons	de la cuisse. . .	3
—	du thorax . . .	1
—	de l'avant-bras. .	1
—	de la main . . .	1

A l'exception du phlegmon profond de la cuisse, tous étaient superficiels et circonscrits. Ils étaient le plus souvent le résultat de traumatismes, comme ceux de la main, ou de simples plaies ou écorchures, comme celui de l'avant-bras. Quant aux autres, ils n'avaient pas de cause apparente. Faut-il en accuser la mauvaise constitution de la race nègre, presque généralement entachée de scrofule, ou y voir l'action des variations brusques de la température, favorisée par leur diathèse dans laquelle elle trouve une prédisposition suffisante ? Enfin, le pus une fois évacué, les décollements s'effaçaient vite et la cicatrisation s'effectuait avec une remarquable rapidité, par les moyens ordinaires, à tel point que nous n'avons jamais été amené à recourir au drainage.

Abcès. — Nous avons eu l'occasion d'observer plusieurs cas d'abcès parmi lesquels :

Abcès sous-mammaire ; de la moitié gauche de la région cervicale postérieure avec trajet fistuleux à deux branches ;

Abcès de la fesse droite avec trajet fistuleux ;

Abcès de la cuisse gauche avec trajet fistuleux.

Ne faut-il pas aussi rapporter la fréquence de ces abcès à la misère physiologique plus ou moins grande des indigènes ? Ils s'accompagnent, comme on voit par les trois derniers exemples, de décollements, laissant, après ouverture, des trajets fistuleux. Leur cicatrisation s'est faite assez facilement

par l'emploi de mèches enduites de styrax ou imbibées de teinture d'iode et compression exercée à l'aide de compresses graduées.

Conjonctivites et autres maladies des yeux. — Les conjonctivites sont fréquentes parmi les noirs. La première des causes prédisposantes à invoquer est la scrofule. La plupart des individus atteints sont entachés de cette diathèse, lymphatiques, d'une misère physiologique plus qu'éloquente. Sur ce terrain si favorable agissent sans peine l'humidité, les variations brusques de température, contre lesquelles les préservent peu ou pas du tout leurs défectueuses habitations. Si l'on y ajoute la fumée des feux de bois au milieu de laquelle ils vivent, l'habitude de coucher sur la terre, leur malpropreté corporelle ordinaire, on ne peut s'étonner que la maladie ait chez eux autant de prise et de durée.

Ces conjonctivites sont, en effet, le plus souvent rebelles : l'amélioration obtenue est légère ou peu durable ou nulle, étant donné la persistance des causes externes ou générales, auxquelles il est presque impossible de soustraire les malades, ou dont il est rare de leur faire apprécier l'importance. Heureux est-on déjà quand ils consentent à être soignés ! Le plus généralement, ils sont indifférents à tout traitement, et c'est ainsi qu'on rencontre tant d'autres affections des yeux qui en sont la conséquence obligée (blépharites aiguës ou chroniques, trichiasis, kératites, opacités de la cornée, à tous les degrés, etc.) — Nous avons donné nos soins à une Sœur noire atteinte d'ophtalmie chronique avec ulcérations et abcès de la cornée.

Affection prurigineuse. — « Il existe en toute saison, à « Sédhiou et dans le pays, une affection prurigineuse, carac- « térisée par des vésicules affectant particulièrement le

« voisinage des articulations, les pieds, les mains, les « coudes, et qui se montrent aussi aux cuisses (face interne), « au prépuce et au scrotum, où elles causent des déman- « geaisons intolérables. Ces vésicules sont remplies d'une « sérosité transparente qui leur donne un aspect argenté. « Dans un certain nombre de cas, la vésicule s'agrandit, la « sérosité se trouble, devient opaline et finit par crever, soit « seule, soit sous l'action des ongles. On a alors des plaques « ulcérées qui guérissent assez difficilement, car il y a « recrudescence à l'époque des grandes marées ou encore à « la suite de bains dans les eaux de la rivière, qui sont « chargées de détritus organiques. (Chez les individus « anémiés, les vésicules crèvent sans que la sérosité se « trouble ; elles sèchent et d'autres reparaissent). » (Bérenger-Féraud, *De la Fièvre jaune au Sénégal,* page 95). — Dans la saison de l'hivernage, les Européens étaient souvent incommodés par de l'intertrigo, surtout entre les cuisses, à la région scrotale et au périnée, quelquefois avec coïncidence d'herpès circiné, toutes choses dues à la transpiration exagérée ; de plus, les Européens comme les noirs se baignaient dans la rivière, et nous n'avons rien vu qui ressemblât à cette description.

Tétanos traumatique. — Le tétanos est une maladie commune en Casamance, chez les noirs surtout, si l'on s'en rapporte au dire des personnes du pays. Des renseignements que nous avons pris il résulte que les Marabouts, médecins, sont habitués à en voir des exemples et ont, par expérience, une thérapeutique déterminée. C'est ainsi qu'assemblés autour du malade, ils allument dans l'intérieur de sa chambre plusieurs foyers, dont le but est d'élever le plus possible la température ambiante, et frottent de terre délayée dans de l'eau (*alma mater !* peut-on dire), différentes

parties de son corps, entre autres son front, ses joues et sa poitrine. Accroupis ou assis sur des nattes, ils égrennent alors leur sorte de chapelet, et l'intéressé, l'œil fixé sur le feu, semble, attentif à son action, en attendre l'effet promis. Nous avons été témoin de cette pratique, à l'occasion d'un cas de tétanos traumatique, dont nous allons donner la relation.

Les registres du poste, malmenés et incomplets, n'ont pu servir de base à une statistique sur la fréquence de cette affection chez les Européens. Nous avons appris seulement, au moment de notre arrivée à Sédhiou, qu'un sergent européen, blessé, dans le combat de Morécounda livré aux Mandingues, d'une balle à la partie inférieure d'une jambe, venait de succomber des suites d'un tétanos. Ce cas est le seul dont nous ayons eu connaissance.

Celui que nous avons soigné s'est présenté chez un jeune noir du pays, fils d'un traitant de la maison Maurel et Prom et C^ie^, à la suite d'une blessure de la plante du pied droit par instrument piquant : ce jeune homme avait marché sur un clou, saillant à la surface d'une planche.

OBSERVATION.

Quand nous visitâmes Mahmadou, l'accident remontait à une quinzaine de jours (au 25 juin 1882), dont trois environ s'étaient écoulés depuis l'apparition des phénomènes de contracture. Ceux-ci s'étaient succédé d'après la marche ordinaire.

Nous trouvons le malade étendu sur son lit, dans le décubitus dorsal, le corps dans l'hopisthotonos le plus complet, au point qu'il ne reposait que par les deux extrêmités. Le facies, l'attitude, sont bien ceux du tétanique. Le trismus est considérable ; la cause la plus légère, comme une

parole essayée, le moindre mouvement, notre vue seule, sont l'origine de paroxysmes, de nouvelles souffrances.

Plaie par instrument piquant siégeant à la face plantaire du pied droit, en apparence profonde ; d'après le malade, le clou se serait enfoncé de deux centimètres environ. Inflammation circonvoisine avec chaleur et rougeur ; élancements.

La plaie est nettoyée ; pédiluves émollients, onction pommade mercurielle belladonée et cataplasmes tièdes.

Le 10 juillet, jour où nous avons été consulté, nous dirigeons contre l'état général de l'extrait d'opium en pilules et n'hésitons pas à recourir à une dose assez élevée, 0 gr. 25 dans les vingt-quatre heures : (0 gr. 10 en une fois, le matin ; 0 gr. 10 en une fois, à midi ; et 0 gr. 05, le soir). Nous recommandons au malade d'éviter tout refroidissement, de garder le lit et nous tâchons de favoriser la diaphorèse par des boissons chaudes, des bouteilles d'eau chaude sous de nombreuses couvertures. Nous surveillons les symptômes possibles d'empoisonnement.

Les 11, 12 et 13, même état ou à peu près. L'opisthotonos est au même degré. Les paroxysmes sont aussi fréquents et aussi prononcés. La transpiration, modérée les trois premiers jours, s'accuse mieux le quatrième. Opium : 0 gr. 30. — Moyens diaphorétiques et nous applaudissons, d'ailleurs, ouvertement, à la pratique des foyers allumés par les indigènes, ce qui nous vaut plus de crédit et une obéissance inespérée de la part du malade et de sa famille. La température a varié entre 39° et 40°. Pas de selles : lavement au séné et sulfate de soude (15 gr. aâ). — La plaie est avantageusement modifiée, plus d'inflammation : mêmes topiques. — Pas de signes d'intoxication.

Les 14 et 15, bien que l'opisthotonos soit presque aussi fort, les accès convulsifs sont pourtant plus éloignés et moins durables. La transpiration, plus abondante, plus franche, mouille manifestement les vêtements. Température : 39° et 38°8. La moindre gravité apparente de ces symptômes nous cause une agréable surprise. — La plaie bourgeonne et suppure

bien : pansement phéniqué. — Nous maintenons les moyens thérapeutiques précédents, en laissant aux parents, à qui nous avions, le premier jour, annoncé l'issue probablement fatale de la maladie, un léger espoir, plein de réserves toutefois.

Le 16, au matin, notre homme est baigné de sueurs. Il nous apprend qu'il a mieux dormi. La raideur a manifestement diminué : en effet, l'incurvation du corps a en partie disparu et le malade semble reposer plus complètement sur le lit ; il ébauche quelques mouvements et prend devant nous des aliments liquides : la dysphagie n'est plus qu'à un degré insignifiant. Les contractures paroxystiques sont peu marquées et très éloignées. Température : 37°8. Nous rassurons la famille avec plus de droit. — Traitement : diaphorétiques. Pilules extrait d'opium, 0 gr. 20 (0 gr. 10, le matin; autant, à midi). — Lavement : séné et sulfate de soude (15 gr. aâ).

Le 17, le malade s'assied avec quelque difficulté dans son lit, répond un peu à nos questions, ouvre au quart la bouche, remue mieux les membres. Toutefois, encore de la raideur cervicale et des muscles de la mâchoire. La transpiration a été grande. — Température : 37°2. — Faiblesse : alimentation plus abondante. Redoublement de précautions. Mêmes moyens thérapeutiques : Pilules extrait d'opium, 0 gr. 20. — La plaie est presque cicatrisée ; pansement diachylon.

Les 18 et 19, l'amélioration se confirme. Mêmes soins : Pilules extrait d'opium, 0 gr. 05. — Nous déclarons notre malade guéri.

Le 20, disparition de toute raideur. — Notre convalescent se lève. — L'opium est supprimée. — Grandes précautions. — Lavement purgatif.

Le 25, la plaie est bien guérie. — Première sortie de Mahmadou. — Fonctions normales et régulières.

Il y a dans cette observation, trop d'enseignements pour que nous puissions entreprendre de les exposer ; nous lais-

sons d'ailleurs à de plus compétents l'interprétation de ces faits. Remarquons-en seulement quelques points :

1° L'état parfaitement tétanique du sujet ;

2° Le traitement exclusif par l'opium, agent modificateur de l'innervation ; l'innocuité de hautes doses, bien supportées ;

3° La diaphorèse favorisée par l'opium et les moyens calorifiques ;

4° L'amélioration rapide des accidents de contracture, aussitôt l'application de ces moyens.

S'il nous est permis de formuler une opinion, disons que, quel que soit le moyen employé pour l'obtenir, la diaphorèse nous semble une chose importante dans le traitement du tétanos. Nous la fondons sur tant d'autres faits semblables à celui que nous relatons. Nous ne voulons pas avancer que ce doive être là la thérapeutique exclusive de cette terrible maladie, mais qu'elle aide puissamment l'action des modificateurs du système nerveux et ne doit jamais être négligée. Parmi ces derniers, nous aurions grande confiance dans l'extrait d'opium ou la morphine.

M. le docteur Clavel, médecin de 1re classe de la marine, rapporte, dans les *Archives de médecine navale*, d'avril 1883, un cas de tétanos, auquel il a appliqué aussi la sudation forcée obtenue par des bains chauds, des couvertures chaudes. Il y ajoutait des injections sous-cutanées de chlorhydrate de morphine et de l'hydrate de chloral par la bouche. « Auquel « des deux médicaments, morphine et chloral, dois-je attri- « buer la guérison ? J'avoue très humblement que je n'en sais « rien. Comme ils agissaient dans le même sens, il est pro- « bable qu'ils se prêtaient un mutuel secours. Cependant, « j'ai remarqué que l'éloignement des crampes et la dimi- « nution de la souffrance étaient sûrement obtenus par les

« injections de chlorhydrate de morphine. Il suffit de l'ab-
« sorption d'un centigramme et demi de chlorhydrate de
« morphine pour modifier rapidement la situation du malade,
« ce qui ne serait peut-être pas advenu si je m'étais contenté
« d'administrer le chloral d'une manière exclusive. »

Kyste hydatique du foie. — Vers la fin d'août 1882, on me conduisit un Yola atteint de kyste hydatique du foie.

OBSERVATION

Malade depuis très longtemps, cet homme, âgé de 23 ans, est anhélant, anxieux, amaigri, anémié ; son anémie est apparente aux conjonctives et même à la coloration de la figure, qui est pâle. L'examen par les procédés ordinaires donne les résultats suivants :

Inspection. — Volume considérable de l'abdomen et de la base du thorax qui sont arrondis, saillants en avant, comme si une tumeur considérable les soulève.

Palpation. — Dureté extrême de ces parties, tendues, et qui ne se laissent pas déprimer. En pressant cependant fortement la paroi abdominale, au niveau des fausses côtes droites, on peut sentir des proéminences, de consistance molle et élastique, faisant penser à des tumeurs fluctuantes.

A la pression, pas de douleur.

Percussion. — Elle délimite le foie qui occupe les deux hypochondres, est très abaissé, environ à trois travers de doigt au-dessous du thorax. Sa limite supérieure est aussi très élevée, mal déterminée, environ à deux travers de doigt au-dessus du mamelon droit ; à peu près à la moitié du sternum, au-dessus de l'épigastre, et empiète à gauche, où il est difficile de préciser. Le son tympanique de l'estomac est remplacé par de la matité absolue : on la trouve à gauche dans la région splénique. Ce symptôme,

avec la dysphagie qu'accuse le malade, ne laisse pas de doute sur le développement considérable du foie et le refoulement, par action mécanique, de l'estomac dans l'hypochondre gauche, tiraillement consécutif des voies digestives supérieures, leur rétrécissement, la difficulté de la réparation des pertes organiques et l'état d'anémie et de marasme du malheureux. Au niveau des proéminences signalées, nous sentons sous le doigt, qui sert de plessimètre, la même sensation qu'à la palpation, mais plus nette : à la mollesse et à l'élasticité est jointe une sorte de fluctuation, de frémissement, qui nous a été si appréciable, que nous avons immédiatement pensé au fameux frémissement hydatique qu'il ne nous avait jamais été donné jusque là de sentir.

L'auscultation permet de reconnaître la diminution du murmure vésiculaire, surtout à droite, le refoulement et la compression des poumons, le peu d'amplitude fonctionnelle de ces organes. Le cœur est gêné : palpitations, pas de lésion apparente.

L'interrogation du malade nous apprend que cette tumeur s'est développée lentement, sans douleur, et qu'il n'en est incommodé que depuis que le volume hépatique s'était autant accrue.

En recherchant la cause possible de l'hydatide, nous demandons si cet homme vivait avec des chiens : c'est alors que l'interprète du poste, présent à l'examen, nous informe que dans la tribu des Yolas, on mange même du chien et qu'ils en élèvent dans ce but. Nous trouvons, d'autre part, dans *Les Peuplades de la Sénégambie*, de M. Bérenger-Féraud : « Les Yolas n'usent guère de la viande de bœuf que dans les fêtes, « d'ailleurs assez rares, chose d'autant plus remarquable qu'ils possèdent « de nombreux troupeaux. Enfin, disons qu'ils sont très friands de cer- « taines espèces de chiens domestiques, qu'ils élèvent pour la cuisine. »

Le diagnostic ne pouvait laisser de doute : l'âge du malade, la sensation si nette du frémissement, la grande mollesse des tumeurs, l'absence de douleur de l'hypochondre, enfin les habitudes de cet homme étaient plutôt en faveur d'un hydatide que d'un cancer.

J'expliquai au malade qu'une opération seule avait chance de le guérir

et lui dis en quoi elle consistait. Il s'y refusa absolument et, quelques jours après, on vint m'annoncer sa mort, conséquence probable du marasme. L'autopsie n'a pu être faite

Cette observation est intéressante au point de vue de l'étiologie, qui a été tant discutée et sur laquelle la lumière n'est guère faite. Ce n'est pas en quelques mots que nous pourrions essayer de discuter une question si difficile : pour l'élucider, il faudrait d'ailleurs l'observation attentive d'autres faits. Aussi bornons-nous à nous demander s'il est possible d'admettre la transmission directe de l'échinocoque du chien à l'homme. Nous ne le croyons pas, puisqu'il semble forcé qu'il y ait entre l'homme et le scolex un intermédiaire. Nous admettrions plutôt comme cause plus certaine, jusqu'à nouvelle preuve, la promiscuité du chien avec l'homme, condition qui existait pour ce Yola, aussi bien qu'il mangeait de la chair de cet animal, et qui coïncide d'une façon frappante avec la fréquence de la maladie en Islande, où les chiens vivent côte à côte avec les habitants.

Dragonneau et *Tœnia*. — Relativement au dragonneau, nous partageons l'avis de A. Léonard : « La Casamance est « exempte du filaire de Médine. » Nous avons beaucoup soigné dans le village; de nombreux noirs venaient aussi nous consulter au poste, et jamais personne n'a réclamé nos soins contre ce parasite. Nous ne l'avons rencontré qu'une seule fois chez un Ouolof de Gorée, établi depuis quelque temps à Sédhiou ; mais il en était déjà atteint avant son arrivée.

Selon le même observateur, il n'en est pas de même du tœnia. « On l'y trouve peut-être plus fréquemment qu'au « Sénégal, et ce n'est pas peu dire, car il n'est guère de noir

« qui n'ait eu un tœnia. » Nous n'avons sans doute pas été aussi heureux dans nos recherches. En effet, nous n'avons jamais eu affaire qu'à deux personnes qui en fussent porteurs : un jeune mulâtre, venu de Saint-Louis avec le commandant du poste et attaché à son service ; il avait son ver depuis des mois et s'est confié à mes soins dès son arrivée. Un autre mulâtre, venu de Gorée, employé de la maison Blanchard, de Marseille. Nous avons omis de noter depuis quand il en était atteint. Quoi qu'il en soit, nous devons constater cette rareté bien évidente pour une période de séjour aussi longue que la nôtre à Sédhiou.

L'*éléphantiasis* est commun. — Citons, pour mémoire, un cas de noma, chez un enfant de 3 ans, ayant déterminé le sphacèle de la joue gauche, avec perte de substance de dix à onze centimètres à peu près, laissant voir les maxillaires complètement nécrosés. Nous n'en rapportons pas l'observation, le jeune malade ayant succombé, le lendemain du jour où nous l'avons vu, à une hémorrhagie considérable produite par l'ouverture d'une veine importante. Nous avons cru devoir en trouver l'origine dans une profonde scrofulose, qui est, nous le savons, presque générale chez les noirs.

Les *maladies vénériennes* sont rares. — Nous avons rencontré comme syphilis, des accidents secondaires chez un Européen dont le chancre avait été contracté en France ; des accidents tertiaires invétérés chez un mulâtre, à la suite d'un chancre contracté dans le pays ; enfin quatre cas d'uréthrite, compliquée chez un d'orchite, et chez un autre de cystite, complètent le cadre des maladies vénériennes. — Nous pensons que la propreté des femmes qui font régulièrement leurs ablutions, chaque jour, dans le fleuve, est l'explication

qu'il faut donner de cette immunité relative. On ne peut invoquer la modération des rapports des Européens avec les femmes dans un pays où la prostitution est chose ordinaire, sans contrôle, facile enfin, subordonnée qu'elle est à la cupidité.

TROISIÈME PARTIE

HYGIÈNE

Que n'a-t-on pas dit sur l'hygiène à suivre dans les pays chauds ? Nous ne saurions donc exposer des vues nouvelles ; aussi ce que nous avons à dire ne peut se borner qu'à certaines considérations particulières.

« Un double conseil, » dit M. Borius, « devrait être donné « à tout Européen débarquant au Sénégal : Évitez les rayons « du soleil, évitez les boissons alcooliques ».

C'est surtout vers le milieu du jour, même à partir de dix heures du matin, qu'il faut craindre l'action du soleil : nous irons jusqu'à affirmer qu'il est imprudent, non-seulement de rester au soleil, mais même de s'exposer, à l'ombre, au rayonnement puissant qui se fait à ces heures, les plus chaudes du jour. C'est ce genre d'imprudence qui augmente la mortalité au Sénégal, et l'on a été de tout temps frappé de la coïncidence de l'insolation et de l'accès pernicieux. Quand il n'est pas possible de ne pas sortir dans cette période de la journée, il est indispensable d'être couvert d'un casque anglais, comme l'usage en a été généralisé

aux troupes. C'est, à notre avis, la meilleure coiffure : il protège à la fois la tête et la nuque. Il a été prouvé qu'il est supérieur au chapeau de paille : un de ses avantages le plus remarquable est ce fait signalé par le docteur Huas, dans sa thèse inaugurale sur l'hygiène des troupes en campagne dans les pays intertropicaux. « Un thermomètre placé dans « un chapeau de paille blanc indiquait 36° et seulement « 32° dans un casque de couleur gris-clair. » On peut, d'ailleurs, toujours séparer la tête du fond du casque par l'interposition d'un corps frais, des feuilles d'arbres ou un mouchoir humide, par exemple.

Les boissons alcooliques, mauvaises en tout pays, ont encore plus de prise dans les contrées torrides. Elles agissent davantage sur l'estomac et l'intestin, sur le foie, qui ne supporte pas aussi impunément l'irritation qu'il détermine. En outre, il tend à accroître la température du sang, mauvaise condition évidemment, puisque, au contraire, l'économie cherche à lutter contre l'excès de la température extérieure. Cependant l'alcool, en petite quantité, après le repas, est un excitant de bon aloi et qui rend des services dans la dyspepsie, en réveillant les fonctions de l'estomac et régularisant les digestions.

C'est donc l'excès qu'il faut condamner, et surtout à jeun ou dans le milieu du jour, quand déjà la chaleur est une cause de congestion et de débilitation. D'ailleurs, les alcooliques des pays chauds sont les premières victimes des maladies ; et, pour ne parler que de la fièvre bilieuse mélanurique, si commune à Sédhiou, l'alcoolisme en favorise l'éclosion d'une façon singulière.

Il est un autre genre d'excés : celui du coït. Dans un pays où les fréquentations sont faciles, on conçoit quelle source de fatigue, d'épuisement, d'anémie, elles doivent être. Et si

la rareté des maladies vénériennes a été pour nous un fait avéré, nous restons du moins convaincu qu'elles sont, en somme, possibles.

Telles sont, avec le paludisme, les plus grandes causes de maladies ; mais ce dernier ne s'évite pas comme les autres. La meilleure façon de se soustraire à son action est de mener une vie réglée, sobre, exempte de tout abus, parfaitement hygiénique, en un mot. Nous allons donc, en terminant, toucher aux différents autres points que comporte cette hygiène.

L'aération des chambres, le matin et le soir, alors que la température est abaissée, est une précaution simple et qui procure un réel bien-être. Clore les issues à partir de 10 heures du matin et arroser légèrement, conserve aux habitations une température agréable et bien au-dessous de la température extérieure. Cette précaution de l'arrosage est encore plus nécessaire durant la saison sèche, quand surtout souffle le vent d'Est : il faut alors le renouveler plus souvent, et ainsi on diminue grandement le malaise de ces pénibles moments.

Les bains ou les douches doivent être journaliers et pris surtout vers le soir. Ils favorisent les sécrétions de la peau en entretenant sa propreté, et nous savons qu'entre les fonctions cutanées et hépatiques, il y a corrélation intime. C'est, d'ailleurs, la meilleure façon de lutter contre la température du climat.

Ils procurent un mieux-être immédiat, une excitation légère à laquelle succèdent l'appétit, la détente nerveuse, une douce fatigue, un repos salutaire. Que de bonnes nuits ne doit-on pas, dans ces pays, à l'action bienfaisante des ablutions !

Les vêtements doivent être légers, en étoffe blanche et sou-

vent renouvelés. Une chemise, un pantalon et un paletot suffisent, le jour. Le soir, il est prudent de les abandonner pour les vêtements de drap, ou, mieux, de flanelle, moins chauds et préservant assez contre l'humidité. Dans la saison fraîche ils sont plus que jamais nécessaires, car la sensation de froid est d'autant plus vive qu'on est anémié.

L'alimentation doit être variée : c'est là, à Sédhiou, nous l'avons vu, un grand avantage. Mais, quelle que bonne qu'elle soit, la modération en pareille matière est encore une bonne règle d'hygiène. Rien n'est paradoxal comme le principe de ceux qui croient que, pour mieux lutter contre les causes d'anémie, il faut se gaver et tuer l'estomac ! Manger à son appétit est bien ; mais manger peu ou pas du tout, lorsque le trouble des fonctions gastro-intestinales l'exige, voilà sans doute qui est mieux. Nous avons nous-même éprouvé, non pas seulement le profit, mais la nécessité de ce système. La filtration de l'eau ne doit enfin jamais être négligée.

L'hygiène des noirs comprend uniquement les précautions à prendre contre le froid, et, dans ce but, ils devraient veiller davantage à plus de perfection de leurs vêtements et de leurs cases.

Un exercice modéré est utile à tous, car il faut lutter contre la répugnance profonde pour tout mouvement ; l'éviter, aux heures les plus chaudes.

La sieste, sujet si discuté, est une bonne chose, pourvu qu'elle ne se fasse pas aussitôt après le repas, comme il arrive trop souvent, et qu'elle ne soit pas longue : une demi-heure ou trois quarts d'heure suffisent. Ne jamais s'y livrer sur un lit, mais plutôt dans un fauteuil ou une chaise longue.

Enfin, les meilleurs préservatifs, les palliatifs les plus sûrs des maladies sont le régime moral et le rapatriement,

aussi bien pour les noirs que pour les blancs. La période réglementaire d'un an à Sédhiou ne devrait être jamais dépassée. Sinon, c'est exposer aux plus mauvaises chances, des hommes qui, s'ils n'ont pas tous subi l'influence de la malaria, ont, quand même, largement payé leur tribut au climat.

« Dans les localités palustres, le nombre proportionnel des « malades croît avec la prolongation du séjour. Ce fait a « d'autant plus d'importance que la presque totalité des « pays chauds se compose de foyers de fièvres paludéennes, « circonstance qui, à elle seule, constitue déjà un grave « obstacle à l'acclimatation. » (Boudin).

CONCLUSIONS

1° Sédhiou est un pays de ressources pour ceux qui y vivent et de richesses pour le commerce.

2° Il faudrait rebâtir le poste déjà vieux, sur l'une des hauteurs avoisinantes.

3° L'état sanitaire général, sans être très mauvais, laissera toujours à désirer, à cause de la nature du sol et des conditions météoriques locales, qui favorisent la production des miasmes palustres.

4° Mais les effets de l'empoisonnement paludéen peuvent être de beaucoup amoindris par une hygiène bien entendue.

5° Enfin, le rapatriement devient nécessaire au bout d'un an.

Vu bon à imprimer :

Le Président de la thèse,

Dr LAYET.

Vu :

Le Doyen,

A. PITRES.

Vu et permis d'imprimer :

Bordeaux, le 18 février 1888.

Pour le Recteur :

L'Inspecteur d'Académie délégué,

N. ROUMESTAN.

ROCHEFORT. — SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE CH. THÈZE.